



Bulletin de L'A.N.A.I.

**2e trimestre 1991
avril-mai-juin**

Publié par

L' Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois, agréée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél 42.61.41.29, CCP 21897-05 V Paris

Avec la participation du

Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien, agréé par le Ministère des Affaires Sociales, 19, Villa Croix Nivert, 75015 Paris, Tél 45.67.01.20



Musée du jardin botanique de Saïgon (envoi de M. Guy Lebrun, président de la section de Dordogne)

SOMMAIRE

EDITORIAL : NE LAISSONS PAS LES MORTS ENSEVELIR LES MORTS	p. 3
LA NECROPOLE NATIONALE DE FREJUS.....	p. 4
LES JOURNEES NATIONALES DE L'ANAI	p. 5
LA PAGE DES PRISONNIERS	p. 9
SITUATION ECONOMIQUE DES TROIS PAYS D'INDOCHINE.....	p. 10
SAMAKKI.....	p. 14
DIEU AIME LE VIETNAM.....	p. 15-16
MADAME ANAI.....	p. 17
CONTE VIETNAMIEN.....	p. 18-19
MARINE INDOCHINE.....	p. 20
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 21
COURRIER DES LECTEURS.....	p. 22
AVIS DE RECHERCHE.....	p. 23
LES MEDAILLES DE L'ANAI.....	p. 24
VIE DES SECTIONS.....	p. 25
HOMMAGE A MONSIEUR MERIC	p. 36

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national	: Général Guy SIMON
Vice-présidents	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: Mme Antoine VIDAL de la BLACHE
Secrétaire général adjoint	: Mme Serge de LABRUSSE
Trésorier général	: M. Jean AUBRY
Délégué du président national auprès des sections :	
Colonel Georges POUPARD	

Membres d'honneur :

Mme Charles BASTID, Maître Claude THOMAS-DEGOUY, Général Hubert LOIZILLON, Colonel Jean FELIX, Colonel André TEULIERES

Administrateurs

Lt-Colonel René BLAISE, Mme Georges BOUDOU LÊ QUAN, M. Roger BOUVIER, M. Michel CHANU, Mme René COLIN, Ambassadeur Claude COPIN, Colonel Olivier DUSSAIX, M. François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, Général LY BA HY, M. PHAM HUU THIEN, Général Paul RENAUD, Colonel André ROTTIER, M. Michel ROUX.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire
des papiers de presse :
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :
Général Guy SIMON

Directeur de la rédaction :
Marie BOUDOU LÊ QUAN

Secrétaire de la rédaction :
Madeleine BARET

Adresse de la revue :
15, rue de Richelieu
75001 Paris - Tél. : 42.61.41.29

Réalisation graphique :
Scoop Presse Normande
9, rue du Puits Carré
27000 - Evreux - Tél 32.39.50.50

Impression : 27 Offset
27930 - Gravigny

Routage : Routex
6, Bd Arago - 91320 - Wissous

©
Bulletin de l'ANAI
2e trimestre 1991
Les manuscrits non insérés ne sont pas
rendus. Sauf dans les cas où elle est
autorisée expressément, toute
reproduction, totale ou partielle, du
présent numéro est interdite.

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Ne laissons pas les morts ensevelir les morts

Le 27 novembre 1988 mourait à la Seyne-sur-Mer le sergent-chef en retraite Hni Nai, porte-drapeau de la section du Var. Djarai du district de Cheo-Reo, il avait combattu les Japonais sur les Plateaux Montagnards, puis les Viêt-Minh en Cochinchine, avant de poursuivre les fellaghas à travers toute l'Algérie dans les rangs du Commando d'Extrême-Orient.

Généreux jusqu'à la mort, il avait légué ses économies à l'ANAI pour la reconstruction du monument aux Vietnamiens morts pour la France (*). Voici que, de sa part, la Fondation de France vient de nous remettre un chèque de 40 000 F.

Ce geste nous permet d'élargir la portée du rescrit impérial de 1920. A cette date S.M. Khai-Dinh avait consacré le temple du souvenir aux mânes des Vietnamiens morts en France pendant la guerre 1914-1918. Aujourd'hui nous estimons légitime de dédier le futur monument aux âmes de tous les Vietnamiens morts pour la France dans le monde entier et à toutes les époques. Une étude historique est en cours pour retrouver leur trace, depuis la Cochinchine du XVIIIe siècle jusqu'aux Dardanelles, à Bir Hakeim et aux conflits récents présents à toutes les mémoires. Personnellement, je porte dans mon cœur les vingt-six parachutistes du Commando d'Extrême-Orient tués au combat en Algérie, de 1956 à 1961, sous les plis du fanion de Dam San. Tel sera l'esprit de l'inauguration du monument, que nous célébrerons en 1992 lorsque les problèmes techniques et financiers auront été réglés.

Car nous n'avons pas encore recueilli assez d'argent. Tout se passe comme si la subvention pro-

mise par le ministère des Anciens Combattants faisait partie des sommes gelées sur ordre du ministère des Finances pour l'exécution du budget 1991. Les souscriptions ouvertes par l'ANAI n'ont rapporté que 20 000 F en 1989 et 30 000 F en 1991. C'est très insuffisant au vu des besoins : 400 000 F pour les charpentiers de Paris, qui construisent le pagodon dans leurs ateliers (marché conclu en avril), 100 000 F sans doute pour l'entreprise de gros œuvre qui aménagera le sol (marché en attente faute de crédits).

Je demande instamment aux amis de l'Indochine un nouvel effort d'offrande personnelle et de publicité parmi leurs relations. L'assistance aux réfugiés, que nos adhérents prennent à cœur depuis quinze ans, l'annulation des cérémonies du centenaire de Hô Chi Minh, que l'ANAI toute entière a obtenue par une campagne de dix-huit mois, la dénonciation de Boudarel, dont nous avons organisé l'acte initial en février dernier, toutes ces activités majeures ne trouvent leur sens que dans la fidélité au souvenir de l'Indochine française.

Quelques initiatives pratiques vont accompagner cette quête, à l'usage de ceux qui préfèrent conserver un témoignage concret de leur générosité. Vous verrez dans les pages suivantes la promotion de médailles de l'ANAI (un modèle recto-verso proposé par la section des Deux-Sèvres, un modèle presse papier présenté par la section de la Manche) et de petits insignes, baptisés "pin's" en langage moderne, lancés par le siège national. Nous ne succombons pas à la tentation du commerce, nous n'augmentons pas à plaisir la charge qui pèse sur nos épaules peu nombreuses, mais nous avons un grand besoin d'argent pour achever le monument du Souvenir Indochinois.

S'il vous plaît, pour l'honneur de la France, sonnez la mobilisation.

**Le général de Division Guy Simon,
Président de l'ANAI et du CNE**

(*) Voir l'éditorial du bulletin précédent : "Cent mille Indochinois en bleu horizon". Rappelons à ce sujet que la mémoire des Cambodgiens et des Laotiens morts pour la France est honorée par une stèle de pierre qui a été restaurée en 1988.



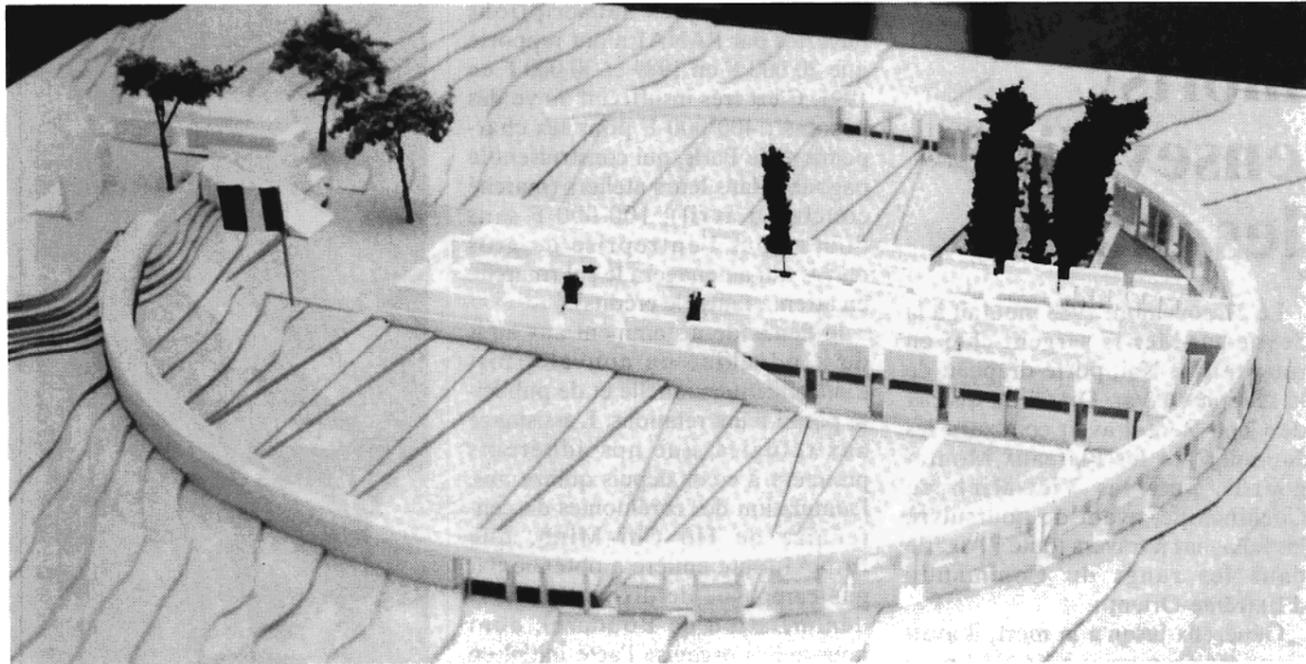
Deux sous-officiers parachutistes
du Commando d'Extrême-Orient.

La cérémonie traditionnelle du Souvenir Indochinois devant les monuments du jardin tropical du bois de Vincennes n'aura pas lieu le 2 novembre 1991, en raison des travaux en cours.

Rendez-vous sera donné en 1992 pour l'inauguration du nouveau monument.

(Communiqué conjoint de l'ANAI et de la Fédération des Anciens d'Outre-Mer)

La nécropole nationale de Fréjus



Maquette initiale de la nécropole

Le ministre Méric s'est rendu à Fréjus le 18 avril 1991 pour inspecter les travaux de la nécropole. Voici la situation à cette date.

La nécropole des morts pour la France est terminée. Il reste à poser les plaques nominatives sur les alvéoles contenant les cercueils. Ces plaques sont prêtes ; leur mise en place sera réalisée, grâce aux glissières prévues à cet effet, dès que les travaux extérieurs seront achevés. La crypte des soldats inconnus a été inaugurée par le ministre le 26 octobre 1989.

La salle mémoriale est en bonne voie. Le gros œuvre est terminé ; il reste à poser le dallage, le plafond, à peindre les murs et à placer le matériel muséographique (cartes animées, affiches, photographies, maquettes et livres).

C'est la nécropole civile qui retarde l'ensemble. Le ministère de l'Intérieur a accepté de financer la réinhumation des civils ramenés du Tonkin mais il n'a pas encore viré les crédits nécessaires (5 millions de francs environ). Tant que ce cimetière, distinct mais accolé, n'est pas construit, il n'est pas possible de fermer le péristyle de clôture.

Notons que les militaires non titulaires de la mention "mort pour la France" (qui n'a été définie qu'en 1915) ont été réinhumés dès 1989 dans l'ancien cimetière militaire du camp de Fréjus.

En conclusion, s'il est normal de déplorer le retard pris par l'édifica-

tion de la nécropole nationale du fait du ministère de l'Intérieur, il faut louer la prudence du maître d'œuvre. Aucune "inauguration" ne sera célébrée, aucun pèlerinage ne sera entrepris avant la fin des travaux ; le respect des morts n'est pas compatible avec l'ambiance d'un chantier.

PLAQUES POUR TOMBES ET MONUMENTS



Plaque 30 x 15 cm — Prix unitaire franco — par 1 : 295, — par 12 : 180, — par 24 : 165, — TTC
Ets WETTER 8a, rue de Leymen — 68300 SAINT-LOUIS — Tél. 89.69.16.67

Les journées nationales de l'ANAI en 1991

Prévue un an à l'avance pour le dimanche 10 mars 1991, la commémoration du 9 mars 1945 a été gênée par les travaux de ravalement de l'église des Invalides. L'aumônier de l'Ecole Militaire nous a ouvert sa chapelle mais, après étude de nos effectifs, il a préféré nous recevoir à une heure différente. Les modifications de lieu et d'horaire ont obligé les revues amies à publier plusieurs rectifications ; l'ANAI leur a présenté ses excuses et ses remerciements.

Avenue Général Lemonnier la double cérémonie s'est déroulée dans l'ambiance traditionnelle, sous la présidence du général Roudier et du colonel Dussaix. Le Gouverneur de Paris avait bien voulu, comme l'an dernier, sonoriser les deux emplacements. Nous déplorons que des voyous aient dérobé l'un des micros, à deux mètres des agents de police (1), pendant que les transmetteurs installaient l'autre.

A l'Ecole Militaire, malgré les contre-ordres, nos amis remplissaient la chapelle. Aucune invitation officielle n'avait été lancée, faute de place et de temps pour accueillir les autorités (2). La messe était concélébrée par Monseigneur Jacq, ancien évêque de Langson, et les Pères Louis, Vignolet, Tran Thanh Gian et Phan Thanh Van. Les chants étaient donnés par l'admirable chorale de la mission catholique vietnamienne.

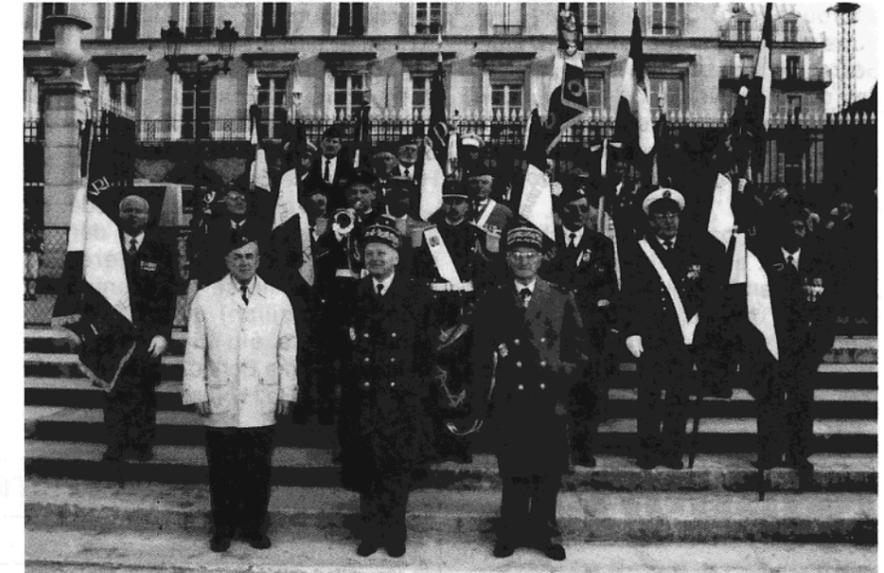
A l'Arc de Triomphe le recueillement des participants soulève toujours l'émotion. Mais leur petit nombre laisse encore aux organisateurs un sentiment de regret. Qu'en pense la section de Paris ?

Peut-être nos habitudes doivent-elles être revues. Le conseil d'administration de l'ANAI va réfléchir à un nouveau programme pour l'an prochain. Déjà l'Arc de Triomphe a été retenu pour la veille (7 mars) et non pour le jour (8 mars) de la messe aux Invalides. Les suggestions des anciens du 9 mars 1945 seront les bienvenues puisque la fête centrale de l'ANAI est célébrée en leur honneur.

Le congrès des présidents et l'assemblée générale se sont tenus le samedi 6 avril à l'Ecole Militaire.

(1) Non chargés de le garder, il est vrai.

(2) Capacité de l'église des Invalides : 800 places, de la chapelle de l'Ecole Militaire : 380 places



De gauche à droite, les généraux Noël du Payrat, Simon et Roudier. Commémoration du 9 mars 1945.

Le congrès fut d'abord consacré à des informations techniques sur le fonctionnement de l'ANAI : comptabilité et trésorerie (par M. Aubry, trésorier général), bulletin (par Marie Boudou Lè Quan, rédacteur en chef), organisation territoriale (par le colonel Poupard, délégué du président). Dans le confortable amphithéâtre Louis ces leçons magistrales furent d'autant mieux acceptées que nombre de nouveaux présidents ne possèdent guère d'archives, et que l'ANAI se transforme en volume (3 000 adhérents supplémentaires en trois ans) et en structure (6 000 membres de section départementale sur 6 500 cotisants). Maintenant que le siège national a trouvé son équilibre, l'effort est à porter sur ses relations avec la province ; la mise au point de ce que chacun attend de l'autre est une œuvre nécessaire.

Puis les présidents se répartirent en trois commissions (3) pour définir les perspectives d'évolution de l'ANAI. Ils apportaient leurs résultats du référendum sur l'avenir du Souvenir (bulletin 1990/4), dont les 500 réponses adressées directement au siège avaient donné un premier aperçu. A la fin des débats les résultats suivants ont été proclamés.

(3) Seuls les Pyrénées Atlantiques, le Vaucluse et la Vendée n'étaient pas représentés.

La quasi-unanimité des votants a maintenu :

— le sigle ANAI comme titre de l'association et de la publication,

— le régime d'ouverture prévu par les statuts de 1988 : adhésion normale, en principe, des anciens combattants et des anciens résidents d'Indochine, adhésion des sympathisants sur parrainage, confirmation des adhésions par le conseil d'administration national (échelon de recours des présidents départementaux).

Les deux tiers des votants ont maintenu le titre actuel de l'association ; un tiers s'était groupé autour d'une formule du type : "les anciens et les amis". La majorité estime que l'expression : "le Souvenir Indochinois" permet l'accueil des amis ; cette interprétation sera donc propagée, bien que, dans sa conception initiale, le Souvenir Indochinois fut une œuvre des tombes (bulletin 1991/1).

Soixante pour cent des votants ont maintenu l'appellation du bulletin. La majorité estime que le mot "bulletin" exprime parfaitement le rôle essentiel de liaison interne tenu par la publication ; les autres vocables sont jugés plus orientés vers l'extérieur. Elle a précisé toutefois que, si la mise en page le permettait, l'intitulé complet "Bulletin de l'ANAI et du Souvenir Indochinois" serait bienvenu.

Afin d'éviter la confusion entre le bulletin de l'ANAI et le bulletin d'adhésion, il conviendra de désigner ce dernier par son nom réel de "demande d'adhésion" — ce qui correspond d'ailleurs au souci manifesté lors du débat sur l'ouverture : nul ne s'impose de droit dans une association amicale.

Par ailleurs, les présidents ont approuvé les propositions des sections de la Manche et des Deux-Sèvres en vue de faire confectionner des objets-souvenirs de l'ANAI : une médaille commandée en grande quantité, une "tape de bouche" (médaille sertie dans un socle de bois) produite à la demande.

Préoccupé par la reconstruction du monument aux Vietnamiens morts pour la France (bulletin 1991/1), dont les devis dépassent 500 000 F, le siège national n'investira aucun capital dans la fabrication des médailles. Mais il approuve ces deux initiatives et

encourage les présidents à correspondre entre eux à leur sujet.

Outre les rapports statutaires, l'assemblée générale a écouté avec le plus vif intérêt M. Barcellini, directeur des commémorations et de l'information historique au ministère des Anciens Combattants, venu faire le point de la nécropole de Fréjus, dont il prévoit l'inauguration en 1992.

Ensuite elle a réélu pour trois ans les membres du conseil d'administration dont le mandat venait à expiration : Mme Colin, l'Ambassadeur Gorce, MM. Le Bouteiller et Pham Huu Tien, le colonel Blaise.

A la place de M. Vivier, décédé, et de plusieurs administrateurs démissionnaires (colonels Teulières et Marie) ou qui ne se représente pas (général Loizillon) pour raison de santé, elle a élu cinq nouveaux membres : Mme Boudou (pour un an), le général Ly Ba Hy (pour trois ans), le

général Renaud (pour deux ans), MM. Bouvier et Chanu (pour trois ans). Les durées de mandat indiquées ont pour but d'équilibrer le conseil d'administration en trois tiers, conformément aux statuts. Ces nouvelles élections permettent d'augmenter la représentation des présidents de section au sein du conseil.

L'assemblée générale a nommé membres d'honneur du conseil les anciens présidents, vice-présidents et secrétaires généraux de l'ANAI : Mme Bastid, M. Thomas-Degouy, le général Loizillon, les colonels Félix et Teulières.

Elle a noté d'importantes mutations à l'intérieur du bureau : Mme de Labrusse a remplacé M. Vivier comme secrétaire général adjoint (c'est elle l'organisatrice de cette journée de travail), M. Le Bouteiller a transmis ses fonctions de secrétaire général à Mme Vidal de la Blache et celles de rédacteur en chef à Marie Boudou Lê Quan.

A noter que même la Chine et la Russie s'abstiennent. Les seuls Européens présents dans la salle étaient les délégués du parti communiste français.

Rappelons que le programme initial prévoyait un colloque d'histoire, une exposition, un spectacle théâtral et une réception de prestige sous l'égide de l'UNESCO et sans doute à ses frais.

La presse ignore l'événement. Notre but était atteint.

Hô Chi Minh à Lyon : une victoire à l'arraché

(voir bulletin 1990/2 page 4).

Prévenu que les communistes vietnamiens avaient obtenu la disposition d'une salle municipale pour donner un concert le 26 mai, M. André Géraud, président de la section du Rhône de l'ANAI, signala au maire de Lyon que la bonne foi de ses services avait été surprise ; il s'agissait en fait de la célébration locale du centenaire de Hô Chi Minh.

M. Michel Noir s'empressa d'annuler le prêt de la salle. Deux jours avant la séance les animateurs ne purent trouver de solution de rechange et la manifestation n'eut pas lieu.

Hô Chi Minh à Marseille : une machination démontée

(voir bulletin 1990/4 page 27)

Sous prétexte de développer les relations économiques franco-vietnamiennes et d'affirmer le rôle éminent de Marseille, les communistes vietnamiens persuadèrent quelques conseillères municipales d'organiser, du 1er au 20 octobre, un colloque quasi-quotidien avec conférences pluridisciplinaires, tables rondes (notamment un débat sur les réfugiés animé par un communiste !), exposition et films sur Hô Chi Minh. Alertée en septembre, l'ANAI réagit à tous les échelons. Le siège national dissuada les personnalités de haut niveau d'apporter leur caution à cette entreprise. La section des Bouches-du-Rhône et le comité de Marseille prévinrent les autorités locales et sensibilisèrent les notables.

Finalement, la cérémonie d'inauguration fut annulée, le débat tendancieux sur les réfugiés supprimé, les films sur Hô Chi Minh et Diên Biên Phu retirés. Le reste du programme se déroula sous le contrôle des anciens d'Indochine.

Dans la lutte contre la commémoration de Hô Chi Minh en France l'aide des autres associations a été précieuse. Mais, sur les trois champs de bataille de Paris, Lyon et Marseille, c'est l'ANAI qui a recueilli le renseignement initial, qui a conçu la manœuvre et qui a mené l'essentiel du combat. Félicitons-nous de la cohésion de notre association et de son rayonnement sur les amicales vietnamiennes.

Deuxième partie

L'expansion continue

La cohésion et le rayonnement constituent à la fois notre objectif à court terme et notre mode d'action au service de

notre vocation. Réciproquement, le succès de nos activités majeures renforce la solidarité de nos équipes et leur pouvoir attractif. (Par exemple, la lutte contre la célébration de Hô Chi Minh en France a conduit vers l'ANAI de nombreux adhérents nouveaux.)

L'expansion continue, au rythme de mille adhésions supplémentaires par an : 3 400 cotisants en 1987, 4 500 en 1988, 5 500 en 1989, 6 500 en 1990. Pour une association dont les membres sont très exposés à l'usure de l'âge, cette progression des effectifs réels est appréciable.

Trois nouvelles sections ont été homologuées : en Ille-et-Vilaine, en Loire-Atlantique et dans les Landes. La section des Pyrénées-Atlantiques a été dédoublée en une section du Pays Basque et une section du Béarn. La section du Bas-Rhin a relevé la section d'Alsace qui végétait ; son titre est plus modeste mais ses premiers résultats sont prometteurs. Des jalons ont été posés en Corrèze et dans le Morbihan.

Nous engrangeons les dividendes de nos efforts. Des isolés rejoignent les sections dont le programme d'activité couvre méthodiquement le département : expositions et cérémonies tournantes drainent les inscriptions.

Des associations nationales vouées à la mémoire d'une période (1939-1945), d'une activité (marine, résistance, captivité) ou d'un territoire (Lang-Son) nous manifestent une estime nouvelle et pratiquent la double appartenance.

Malheureusement, les amicales locales autonomes sont moins perméables. Satisfaites de leur appareil et de leurs réunions, elles ne se soucient guère d'une action constructive à l'échelle nationale. Il y a des anciens qui n'ont gardé de l'Indochine que le souvenir d'eux-mêmes !

Notre politique d'ouverture se poursuit avec constance. Nous avons besoin de jeunes adhérents de qualité, qui maintiendront après nous l'image de l'Indochine française. Il peut s'agir de nos enfants. Un bon profil est celui des professeurs d'histoire patriotes. Enfants, professeurs ou autres, il faut aller les chercher, les motiver, parrainer leur inscription et leur confier des responsabilités. Certaines sections le font avec bonheur.

Nous avons besoin d'Indochinois pour montrer aujourd'hui le vrai visage de l'Indochine française. Mais si les rescapés du communisme répugnent à se laisser embrigader maintenant qu'ils ont trouvé la liberté, s'ils ont peur de dénonciations qui mettraient en péril leur famille restée au pays, respectons leur réserve et laissons agir le temps. Proclamons cependant que les réfugiés sont l'honneur de la France et tendons la main à leurs amicales. Leurs dirigeants souhaitent notre assistance fraternelle sans oser l'exprimer. Aidons-les à voir clair dans leurs choix, à effectuer leurs démarches dans les normes et les délais. Aidons leurs enfants à survivre

dans le système scolaire, à assumer leur double identité ; ces enfants-là sont l'avenir de l'ANAI.

La structure est solide

Grâce à MM. Aubry, Le Bouteiller, Vivier et Dupont, le siège national a traversé une période faste. Grâce au colonel Poupard, la solidarité des sections de province a été confirmée dans l'ensemble.

Malheureusement l'année 1990 s'est terminée tristement. M. Vivier a succombé à une longue maladie, supportée avec son courage et sa courtoisie bien connus. M. Le Bouteiller a déménagé pour s'installer à Brest. Spontanément, Mmes Vidal de la Blache, de Labrusse et Boudou ont offert leurs talents et leur dévouement à l'ANAI pour maintenir le cap. Les deux premières ont préparé les cérémonies du 10 mars et le présent congrès, la troisième le bulletin qui paraît aujourd'hui, avec le concours de Mme Baret.

L'ordinateur a rendu l'âme après cinq ans de service. M. Dupont a maîtrisé le difficile changement de matériel. Il est seul à connaître les samedis et les dimanches qu'il y a consacrés.

Nos comptes sont vérifiés chaque année par M. Ghisoni, expert-comptable, qui nous instruit depuis quatre ans. Il est dommage que l'ANAI ne soit pas encore capable d'intégrer la comptabilité des sections à celle du siège ; seules vingt-quatre sections, en effet, adressent à Paris leurs comptes à la date et sous la forme voulues. L'attention des quatorze autres est attirée sur cette carence, qui implique la responsabilité de leur président.

Dans le domaine des cotisations cette responsabilité est également engagée. Le taux de base est voté en assemblée générale (il a été porté à 85 F par l'assemblée générale de 1989 ; je vous proposerai sans doute l'année prochaine de voter une augmentation). Mais certaines sections le majorent à leur profit, compte tenu des services qu'elles rendent à leurs membres ; ceux-ci l'admettent facilement. Le siège prend acte de cette décentralisation.

Conclusion

Ce rapport est ouvert par la relation de notre victoire sur Hô Chi Minh en 1989 et 1990. Il sera suivi sans doute par une information sur l'affaire Boudarel, que nous avons lancée en 1991.

Une telle série de campagnes illustre l'exigence de notre vocation d'anciens d'Indochine. Aucune bataille ne sera la dernière, aucun succès ne sera définitif. Renforçons notre dispositif de vigilance par le recrutement d'Indochinois et de jeunes Français, augmentons notre force de frappe par l'adhésion de tous les anciens de qualité encore dispersés actuellement. Il est quand même appréciable que la défense de notre honneur se confonde avec celle de l'honneur de la France.

Général Guy Simon

Rapport d'activités 1990

L'année 1990 a été celle de la victoire. L'ANAI est fière d'avoir contrecarré la célébration du centenaire de Hô Chi Minh partout où elle était prévue, notamment à Paris, Lyon et Marseille. Voilà pourquoi le présent rapport d'activité s'ouvre par l'exposé de cette opération.

Première partie

Hô Chi Minh à Paris : un non-événement

(voir bulletin 1988/4 page 3 - bulletin 1989/3 pages 3,4,5 - bulletin 1989/4 pages 3,4 - bulletin 1990/1 page 10 et bulletin 1990/2 pages 3,4,17,18).

C'est le 18 octobre 1988 qu'un réfugié vietnamien a prévenu l'ANAI de la résolution votée par l'UNESCO le 31 octobre 1987. L'année 1989 fut consacrée à la diffusion de l'alerte dans l'opinion publique, chez les élus et au sommet de l'Etat. En 1990 l'action a visé l'UNESCO.

Approché par des envoyés du Président de la République et destinataire direct d'un volumineux courrier, le directeur général de l'UNESCO décida de limiter son concours au prêt, le 12 mai 1990 (et non le 19, date réelle de l'anniversaire), d'un amphithéâtre que remplirent les invités de l'ambassade du Viêt-nam à Paris. Ce n'était pas une manifestation de l'UNESCO, mais une fête culturelle privée. Aucune publicité, aucun affichage ne franchit les limites de cet amphithéâtre.

COMPTE FINANCIER	
RECETTES	DÉPENSES
Cotisations encaissées 333 031, 47	Dépenses de personnel
Publicité du journal.....15 308, 90	appointements36 062, 28
Subventions :	indemnités diverses11 468, 00
— ministérielle22 800, 00	charges sociales21 114, 00
— communale :35 000, 00	Frais généraux
— ONAC :17 200, 00	loyer et charges19 509, 31
Dons :39 775, 75	affranchissements et téléphone25 487, 69
Produits de manifestations37 510, 00	fournitures de bureau12 598, 24
Recettes diverses :	impression5 288, 17
— ventes insignes, cravates,	assurances5 400, 00
livres82 552, 20	honoraires72 000, 00
— intérêts CNE3 719, 33	Frais de déplacement9 291, 80
	Frais de congrès10 010, 00
	Frais de réunions et manifestations11 959, 67
	Reprographie4 678, 76
	Edition du bulletin170 128, 75
	Ristourne aux sections23 662, 95
	Dépenses sociales : 46 800, 00
	Dépenses diverses :
	insignes, cravates, livres37 610, 02
	informatique5 143, 68
	divers2 454, 00
	Provision construction monument50 000, 00
	Report excédent exercice6 230, 33
TOTAL586 897, 65	TOTAL586 897, 65

Grandes expositions autonomes

3 mars : Metz (Moselle) 18 jours
 4 mars : Chauvigny (Vienne) 8 jours
 1er avril : Lezay (Deux-Sèvres) 5 jours
 24 juin : La Grande Motte (Hérault) 5 jours
 10 août : Palavas (Hérault) 5 jours
 29 septembre : Viroflay (Yvelines) 8 jours
 10 octobre : Alençon (Orne) 3 jours
 12 octobre : Strasbourg (Bas-Rhin) 15 jours
 1er décembre : Tacoignières (Yvelines) 8 jours

Petites expositions dans le cadre d'un forum

14 janvier : Lyon (Rhône) 3 jours
 17 avril : Dax (Landes)
 7 mai : Lys-les-Lannoy (Nord)
 29 septembre : Vincennes (Val-de-Marne)
 17 novembre : Joigny (Yonne) 2 jours
 Marange-Silvange (Moselle)

Participation aux expositions de l'ACUF

5 mai : Perpignan (Pyrénées Orientales) 5 jours
 22 septembre : La Rochelle (Charente-Maritime) 10 jours

Cycles de conférences

Bouches du Rhône, Languedoc, Var.

Conférences épisodiques

Charente-Maritime, Franche-Comté, Loire, Nord, Paris, Pyrénées Orientales, Val-de-Marne, Vendée, Yonne, Yvelines.

Cérémonies pour le retour des morts d'Indochine

11 janvier : Châtellerauld (Vienne)
 13 janvier : Bressuire (Deux-Sèvres)
 17 janvier : Pordic (Côtes d'Armor)
 18 janvier : Lancieux (Côtes d'Armor)
 31 janvier : Rigney (Doubs)
 15 février : Metz (Moselle)
 23 février : Bérelles (Nord)
 24 février : Villers-Ghislais (Nord)

Inscription sur un monument aux morts

6 octobre : Gatteville (Manche)

Inauguration de plaque dans un cimetière

11 février : La Roche-sur-Yon (Vendée)
 9 mars : Bayonne (Pyrénées Atlantiques)
 11 novembre : Plérin (Côtes-d'Armor)

Appel des morts devant les monuments

Côtes-d'Armor, Nord, Val-de-Marne.

Recensement des morts par commune

Côte-d'Armor, Seine-et-Marne, Val-de-Marne.

Cérémonies en mémoire des Indochinois morts pour la France

26 août : Joinville
 2 novembre : Bois de Vincennes, Nogent-sur-Marne, Aix.

Inaugurations de squares du Combattant d'Indochine

5 mai : Lyon (Rhône)
 9 juin : Sète (Hérault)

Jumelage de fait avec des associations d'aide aux réfugiés

Section des Bouches-du-Rhône — Association de Solidarité franco-cambodgienne (ASFC).
 Section de Franche Comté — Association franc-comtoise pour l'accueil des réfugiés (AFCAR).
 Section de la Moselle — Association franco-asiatique d'échanges et de loisirs.
 Section de l'Oise — Aide aux réfugiés de l'Oise (Aidardo).
 Section du Rhône — Jeunes France-Asie.

Jumelage de fait avec des centres d'hébergement de réfugiés

Section des Bouches-du-Rhône — Centre de Miramas.
 Section de Franche-Comté — Centre de Besançon.
 Section de la Gironde — Centre de Villenave d'Ornon.
 Section de l'Orne — Centre d'Alençon.
 Section du Bas-Rhin — Centres de Strasbourg.

Jumelage de droit avec les délégations du Comité National d'Entraide

Sections de l'Allier, de la Dordogne, de Franche-Comté, de l'Hérault, du Languedoc, de Loire-Atlantique, de l'Oise, des Pyrénées-Orientales, de Seine-et-Marne, du Var.

Assistance directe aux réfugiés

Section de la Côte-d'Azur, des Yvelines.

Boudarel en situation

Le 15 mars 1991, M. Jospin, ministre de l'Education, a déclaré : "Le recrutement des enseignants du supérieur relève exclusivement de leurs pairs. A aucun moment le pouvoir politique n'intervient".

Le 20 mars 1991, après un vote unanime de son conseil d'administration relatif au professeur Boudarel, Mme Nadine Forrest, présidente de l'Université Paris VII-Jussieu, a rappelé que "les faits incriminés, liés à son engagement politique et personnel passé, ont fait l'objet d'une amnistie

par la loi du 18 juin 1966".

Le 3 avril 1991, Maître Jean-Marc Varaut a déposé au Tribunal de Paris une plainte pour crimes contre l'humanité (non amnistiables) visant le professeur Boudarel, ancien commissaire politique au camp viêt-minh n° 113. Cette plainte a été portée au nom d'un ancien prisonnier, M. Wladyslaw Sobanski, et de l'Association Nationale des Anciens Prisonniers d'Indochine (ANAPI), qui se constituent parties civiles.

Le 30 mai 1991, le procureur de la République a remis des conclusions défavorables au déclenchement d'une action publique. Rappelons que les magistrats du parquet sont tenus d'exprimer les orientations du ministre de la Justice.

Il incombe maintenant au juge d'instruction d'étudier le dossier, d'entendre les parties civiles et, selon sa conviction, d'ordonner l'ouverture d'une information ou de déclarer qu'il n'y a pas lieu d'informer.

La loi impose le respect du secret de l'instruction.

15 juin 1991

A propos de l'affaire Boudarel

Je puise dans mes souvenirs de lieutenant le témoignage suivant du mépris dans lequel les viêt-minh tenaient les déserteurs ou "ralliés" français.

En septembre-octobre 1954 j'étais membre de la commission d'armistice du Sud-Vietnam. Nous allions chercher dans leurs refuges les troupes VM pour les acheminer, en camion puis en bateau, vers le Nord-Vietnam. Les cinq officiers français que nous étions étions doublés chacun par un colonel VM. Comme j'avais cinq ans de séjour, trois sur cinq de ces colonels me connaissaient et nous avons parfois échangé des souvenirs historiques.

Le 8 octobre, parmi les soldats VM qui sortaient de la forêt vierge à Xuyên-Môc, j'avisai une dizaine de blancs dont l'air goguenard cachait mal la gêne. Dans ce bataillon ils étaient les seuls à ne pas avoir d'arme. Mon colonel VM avait essayé d'attirer mon attention dans une autre direction. La vanité de ses efforts me donna le plaisir de lui souligner le peu de confiance que le commandement VM accordait aux déserteurs puisqu'il leur refusait une arme.

Lorsque le convoi de camions s'arrêta au bord de la mer, les mêmes militaires défilèrent devant nous. Le colonel VM me dit avec un sourire : "vous serez content". Des ordres avaient été donnés, en effet ; les blancs portaient maintenant des armes, certes, mais des armes en ballot de dix, ficelés et tenues horizontales sur l'épaule comme un colis de déménagement !

Général Guy SIMON

Extrait des souvenirs de captivité du colonel Caldairou

communiqués par Mme Caldairou à la revue "Le Cor de Chasse".

Sa très dure captivité fut émaillée d'épisodes dramatiques ou pittoresques, notamment dans un village Tho dont la population était assez misérable mais compatissante :

"Les gosses, très corrects, venaient souvent chercher auprès de nous un peu d'affection. En cachette, ils se glissaient pour apprendre quelques mots de français et nous soumettre leurs devoirs. Parfois ils nous emmenaient braconner avec eux et disposer d'innombrables

pièges dans la forêt. Se trouvant dans leur parfait élément, maniant le coupe-coupe dès leur plus jeune âge, ils se frayaient un chemin, se souciant fort peu des ronces et des épines, malgré leur nudité presque totale jusqu'à l'âge de dix ans, tandis que nous, bardés de nos vieilles hardes pour éviter les écorchures, avançons à pas lents, regardant à deux fois avant de poser notre pied (nu) sur le sol. Nous étions alors de grands camarades, mais que surgisse un "bo-dôi" nous ne nous connaissions plus ; leurs petits visages redevenaient tristes et énigmatiques..."

Les Pin's du souvenir indochinois

L'ANAI a fait fabriquer une série limitée de pin's représentant un pagodon rouge et vert sur fond jaune et mesurant 22 mm de diamètre.

Ces pin's contribueront à financer la reconstruction du monument aux Vietnamiens morts pour la France.

Ils seront en vente au prix de 50 F dès le 1er septembre au siège de l'ANAI.

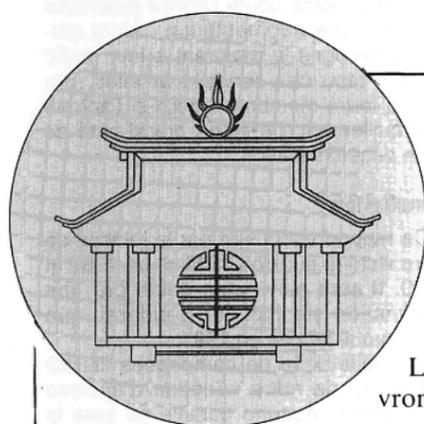
Les donateurs qui ont répondu aux appels à souscription de 1989 et 1991 recevront un pin's à leur domicile.

M.

Adresse

vous commande pin's au prix de 50 F l'unité soit un total de

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'ANAI, 15, rue de Richelieu 75001 PARIS



Rappel Bibliographique

- Colonel Robert Bonnafous : "Les Prisonniers du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient dans les camps du Viet-Minh (1945-1954)" — chez l'auteur, Saint-Geniès-des-Mourgues, 14160 Castries.
- Jacques Teisserenc : "Les Oubliés du Nord-Annam" — Editions de l'Orme Rond.
- René Moreau : "Huit ans otage chez les Viets, 1946-1954" — Editions Pygmalion 1982.
- Jean Pouget : "Le Manifeste du camp n°1" — Editions Fayard 1969.
- Albert Stihlé : "Le Prêtre et le commissaire" — Editions Grasset 1971.
- Pierre Richard : "Cinq ans prisonnier des Viets" — Nouvelles Editions latines 1975.
- Jean-Jacques Beucler : "Quatre années chez les Viets" — Editions des Lettres du Monde 1977.
- René Mary : "Les Bagnards d'Hô Chi Minh" — Editions Albin Michel 1986.
- Erwan Bergot : "Convoi 42" — Presses de la Cité 1986.
- Jacques Doyon : "Les Soldats blancs de Hô Chi Minh" — Réédition Paris-Marabout 1986. (Voir lettre publiée au courrier des lecteurs)
- Claude Baylé : "Prisonnier au camp 113, le camp de Boudarel" — Editions Perrin 1991.
- Médecin-Colonel Jean-Louis Rondy : "Les Méthodes viêt-minh de lavage de cerveau" — Revue Historique des Armées n°4 de 1989.

Situation économique des trois pays d'Indochine en début de l'année 1991

En guise d'introduction

Notre dernier article traitant de l'évolution de la situation au Vietnam, au Cambodge et au Laos (1) s'arrêtait à la date du 15/9/1990. Depuis, rien de vraiment déterminant n'a eu lieu.

Le Vietnam tergiverse toujours sur l'art et la méthode d'une perestroïka à la vietnamienne, dans l'attente du VII^{ème} Congrès du PCV. Repoussées à plusieurs reprises, il semble que cette fois, les assises du Parti soient définitivement fixées au mois de juin prochain.

On serait tenté d'accorder "la une", pour ces derniers mois, à un événement négatif, le décès, le 13 octobre, à 78 ans, de Le-Duc-Tho, négociateur des Accords de Paris qui mirent un terme à la "guerre américaine" au Vietnam et honoré — avec son partenaire US, Henry Kissinger — du Prix Nobel de la Paix en 1973.

Un des principaux hiérarques du PCV, il a fait — de longues années durant — figure d'éminence grise du Régime, tout en laissant la première place officielle à Le-Duan, Truong-Chinh, puis Nguyen-Van-Linh. Mais son rôle n'en demeurait pas moins essentiel, car il occupait le poste-clé de président de la Commission d'organisation et se trouvait donc à la tête de "l'appareil". Peu à peu, avec l'âge, il vit décroître son influence et ne conserva qu'un rôle de conseiller, encore écouté d'ailleurs, bien que peu séduit par les idées novatrices véhiculées par la venue de Gorbatchev à la tête du PCUS et l'effondrement, avec le Mur de Berlin, du communisme est-européen.

Le Cambodge, quant à lui, n'est toujours pas parvenu, comme d'ailleurs nous le redoutions (2), à procéder à la mise en place définitive des structures résultant de l'accord-cadre signé en août 1990. Les grandes puissances, devant le goût immodéré des factions cambodgiennes pour la palabre,

commencent à se lasser. Notre ministre des Affaires Etrangères, Roland Dumas, hausse le ton, en décembre 1990, dans son allocution d'ouverture d'une conférence à Paris pour un examen du plan de paix établi par l'ONU. Il lance à la représentation khmère cette sévère admonestation : "Le monde a changé. D'autres priorités exigent et exigeront notre attention. La communauté internationale ne peut se pencher indéfiniment sur le sort du Cambodge, si les cambodgiens n'ont pas la volonté politique d'aboutir".

En avril 1991, les Etats-Unis, à leur tour, avertissent, sans appel et sans précautions oratoires, Phnom-Penh et Hanoï : le plan de paix de l'ONU peut seul régler l'interminable conflit du Cambodge et le gouvernement vietnamien doit se convaincre que la voie de la normalisation des relations américano-vietnamiennes passe impérativement par le retour à la paix dans la région.

* * *

Il nous apparaît donc, en l'état actuel des choses, qu'il est sage d'attendre une prochaine livraison de notre revue pour donner une suite aux "Informations et réflexions" sur le plan de la politique, tant en ce qui concerne les relations internationales que la politique politicienne dans les pays indochinois.

Cette pause peut donc opportunément être mise à profit pour établir un "point économique", en ce début d'année 1991, au Vietnam, au Cambodge et au Laos.

Nos sources résideront dans une lecture persévérante de la presse quotidienne et périodique, dans les informations directement recueillies par des contacts personnels, dans l'exploitation d'un excellent dossier, établi sous la direction de Daniel Hemery, maître de conférences à l'université Paris VII, et intitulé "Vietnam, Laos, Cambodge, l'incertitude indochinoise (3)."

Vietnam

En 1986, l'économie vietnamienne stagne dans une situation catastrophique. Cet état pitoyable résulte de l'obstination de l'équipe dirigeante du PCV, dans une désastreuse stratégie de développement stalino-maoïste, avec en sus l'aggravation provenant de l'extension de ce système (en vigueur au Nord-Vietnam depuis 1954) au pays tout entier, après la réunification de 1975-1976.

La "planche à billets" fonctionne à un rythme accéléré et le dong se déprécie de façon vertigineuse. L'inflation en 1988 dépasse — selon certains observa-

teurs — 1 000 % et la famine touche les provinces traditionnellement pauvres du Tonkin et du Nord-Annam.

En 1989, Hanoï se décide à entrer dans la voie des réformes et met en œuvre la politique dite "Dôï-Môi", autrement dit "changer pour faire du neuf". Une amélioration en résulte et l'inflation se trouve jugulée dès août 1989, même si ces résultats portant à l'optimisme apparaissent encore fragiles.

Enumérons tout d'abord les causes de cette embellie économique, en les classant en trois catégories :

1°) Réformes gouvernementales

1.a) Mesures techniques prises par le Parti et le gouvernement :
— éradication du marché noir du dong,
— réduction des émissions fiduciaires,
— augmentation des taux d'intérêt,
— libération des transactions sur l'or.

1.b) Changement de politique économique : mise en route d'une certaine économie de marché, avec une planifi-

cation incitative. Le revirement n'en est pas pour autant total, même si le Parti "souligne qu'il est nécessaire désormais de considérer la planification et l'économie de marché non plus comme deux entités séparées mais plutôt comme deux composantes d'une unité dialectique, dépendant l'une de l'autre" (4).

Le triomphe des réformes s'exhibe sans pudeur à Ho-Chi-Minh Ville (qui redevient de plus en plus Saigon !). On assiste à un véritable boom, où fleurissent contrebande et anarchie. Mais le cas de la capitale du sud demeure une exception, une avancée spectaculaire mais limitée vers la réussite des dynamiques pays du sud-est asiatique.

1.c) Décollectivisation de l'agriculture : dès 1988, la décision est prise d'établir des baux d'une durée convenable — entre 10 et 20 ans — en faveur des paysans, avec possibilité de transmission par héritage et de cession à un tiers. On se rapproche vraiment beaucoup de la propriété privée ! En outre, le "contrat forfaitaire" permet à l'exploitant de vendre sa récolte au marché libre, lorsqu'il s'est acquitté de son dû à l'Etat (un impôt agricole unique représente maintenant environ 10 % de la récolte).

La rentabilité devient la règle dans les organismes coopératifs et dans les fermes d'Etat, sous peine de dissolution.

Des résultats encourageants sont enregistrés dans la riziculture. Le Vietnam a exporté du riz en 1990 (troisième exportateur mondial !) et a pu de ce fait rembourser des prêts (Inde,

URSS et Indonésie), allant jusqu'à trouver de nouveaux débouchés (Iran, Malaisie) conquis sur la concurrence.

2°) Causes naturelles

Au moment où Hanoï met en application sa politique Dôï-Môi, Dame Nature apporte un appui bien opportun. Les conditions météorologiques permettent de fort bonnes récoltes en 1988 (1,5 millions de tonnes de riz en plus par rapport à 1982) et excellentes en 1989.

La conjonction des réformes et de deux bonnes années climatiques s'est encore trouvée favorisée par une amélioration du système d'irrigation, en particulier dans les Plaines des Jones (60 000 hectares supplémentaires mis en culture), permettant le passage à la récolte bi-annuelle.

3°) Causes extérieures :

Les pays étrangers commencent à s'intéresser au marché vietnamien. Ils prennent en compte un potentiel important : ressources naturelles, main d'œuvre à bas prix, promesses de débouchés pour leurs exportations.

En 1989, 51 projets d'investissement avaient obtenu l'agrément des autorités hanoïennes, dont la moitié pour des recherches pétrolières offshore.

La remise en ordre de l'économie, dans le cadre de la perestroïka, favorise incontestablement de telles approches des pays occidentaux, rendant caduque la situation de quasi-monopole de l'URSS et des pays de l'est-européen et permettant ainsi une diversification hautement souhaitable.

La partie n'est cependant pas gagnée

et l'économie vietnamienne doit faire face à des "points noirs" bien difficiles à endiguer, voire à atténuer. En voici une liste qui prouvera que les buts à atteindre demeurent lointains :

— Nécessité de maîtriser un sous-emploi massif, dû essentiellement à la démobilisation de centaines de milliers de militaires (retrait du Cambodge notamment) et fermeture des entreprises non compétitives (produits trop chers et de médiocre qualité) et privées de subventions de l'Etat. Le chômage a augmenté considérablement. Selon une évaluation de fin 1989, il frapperait 25 % de la population active.

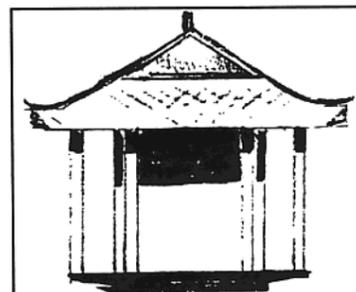
— Résolution du problème démographique : la croissance exerce une pression difficile à supporter, d'autant que le rapport agro-démographique se présente d'une manière catastrophique. Cette population de 65 millions — 100 millions vers 2010 ! — ne dispose que de 6,9 millions d'hectares cultivés, d'où il résulte un sous-développement qui place le Vietnam dans le peloton de queue des nations.

— Recherche impérieuse de capitaux pour la mise en valeur des terres incultes. Et on ne peut manquer de rappeler le total échec, après 1975, de la mise en cultures des "nouvelles zones économiques" par la déportation des opposants au régime et des inactifs et parasites des grandes villes (hooliganisme en langue de bois).

— Opposition indispensable à un début de débâcle écologique par une déforestation incontrôlée. Depuis 1975, on estime que 250 000 hectares

Bulletin de souscription

(à découper ou recopier)



Je participe à la construction du monument aux Vietnamiens morts pour la France.

J'envoie à l'ANAI, 15 rue de Richelieu, 75001 Paris,

Un chèque de.....
A l'ordre de l'ANAI

Un chèque de(200 F minimum)
A l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577

La Fondation de France m'enverra directement le reçu destiné aux services fiscaux.

Nom et adresse

.....
.....

de forêts disparaissent chaque année. Le domaine forestier — véritable peau de chagrin — est passé de 15 millions d'hectares en 1940 à moins de 8 millions en 1991 !

— Rénovation et modernisation d'un système de communications très insuffisant et à peu près totalement obsolète.

— Recherche urgente de sources de financements pour l'exploitation d'un très bon potentiel minier et hydroélectrique.

— Résorption d'un considérable endettement, évalué à près de 12 mil-

Cambodge

Une première constatation — assez stupéfiante — s'impose. Malgré le génocide commis par les Khmers rouges, le Cambodge a commencé un rétablissement, encore timide il est vrai, avant le Vietnam.

Le riel a pu être stabilisé dès 1988, avec un taux de change unique et un commerce libéralisé, entraînant une inflation annuelle limitée à 15 % environ.

Mais la tâche à accomplir reste considérable, car l'état de guerre civile, succédant au génocide, a provoqué des destructions bien difficiles à effacer : potentiel hydraulique très endommagé, réseau d'irrigation à reprendre presque intégralement, secteur des transports nécessitant un énorme

liards de dollars, dont 2,4 milliards à l'égard de l'Occident.

— Recherche d'une solution pour la levée de l'embargo américain et l'opposition à tout prêt provenant du FMI ou de la banque mondiale, dont on sait qu'elle passe obligatoirement par la résolution de l'imbroglio cambodgien (5).

— Compensation au tarissement de l'aide de l'URSS et des pays de l'est-européen. L'aide soviétique en particulier devrait, dans la période 1991-1995, tomber à un bas niveau. Pire encore, le gouvernement de Hanoï se verrait

effort, matériel roulant et voies ferrées à rénover en quasi-totalité.

Devant ce bilan plus qu'inquiétant, voyons les mesures prises par le gouvernement de Phnom-Penh.

Dans le domaine agricole, les terres sont distribuées à ceux qui les cultivent et les prix payés par l'Etat sont relevés. Mieux encore, comme au Vietnam, le droit d'usufruit et de succession est restauré (1989). Des résultats spectaculaires s'ensuivent : la production de riz atteint 2 millions de tonnes dans les trois années 1988-89 et 90 et, pour la première fois depuis 19 ans, le Cambodge parvient à l'autosuffisance.

Complétant ces importantes dispositions pour relancer l'agriculture, Phnom-Penh s'efforce de légiférer pour favoriser les investissements étrangers et entreprend la privatisation d'usines d'Etat. Cette rénovation se trouve confortée par une chute importante de l'aide militaire (-43 %) des pays de l'Est, à laquelle s'est substituée une aide économique en forte augmentation (+53 %).

Enfin, fort opportunément et avec l'appui de l'URSS et de la Pologne, on assiste à une relance de l'industrie touristique, en particulier vers les temples d'Angkor. La ligne aérienne Phnom-Penh - Siem-Reap a été réactivée en 1988 et on envisage, pour un avenir prochain, la création d'un service Bangkok-Siem Reap.

Pour conclure cette étude sur l'économie cambodgienne, voyons quels sont les facteurs positifs et négatifs :

Atouts :

— Un problème démographique moindre qu'au Vietnam. La grande chance du pays a résidé dans son assez faible population mais une certaine

sommer de rééquilibrer ses échanges avec les pays socialistes ou ex-socialistes...

Nous emprunterons notre conclusion à Nguyen-Co-Thach, ministre des Affaires Etrangères de la RSVN : "Toute victoire porte en elle les germes de sa défaite". La situation du gouvernement de Hanoï, 16 ans après la victoire de ses troupes, se présente comme précaire et l'avenir du socialisme bien sombre. Quel gâchis pour un pays qui possédait les potentialités d'un cinquième "petit dragon" de l'Asie du sud-est ! (6)

croissance qui démarre pourrait à terme remettre en cause ce facteur favorable.

— Richesses naturelles importantes (phosphates de Kampot, pierres précieuses de Pailin et de Borai), capital forestier considérable (réserve de 13 millions d'hectares) bien qu'entamé par la guerre et la surexploitation.

— Richesses acquises : le caoutchouc tout d'abord (les plantations d'hévéas redeviennent l'objet de soins sérieux, d'autant que la clientèle du Japon, de Singapour et de Hong-Kong pourrait se substituer à celle peu attractive des pays de l'ex-bloc socialiste), un artisanat artistique reposant sur une solide tradition, des ressources piscicoles exceptionnelles.

Insuffisances :

— Manque de personnel qualifié, aggravé par le génocide khmer rouge et l'émigration (sans esprit de retour, au moins immédiat).

— Absence quasi-totale de ressources énergétiques, contraignant à la dépendance des pays producteurs de pétrole (URSS).

— Etat de guerre latent empêchant l'exploitation minière et, surtout, le plein rendement des terres cultivables.

— Infrastructure du pays à reconstruire à peu près complètement comme on l'a vu plus haut.

Si donc le Cambodge mérite respect et admiration pour sa volonté de survivre et le démarrage digne d'éloges d'une rénovation indispensable, la route apparaît encore bien longue pour un authentique rétablissement économique du pays, subordonné d'ailleurs, en tout état de cause, au dénouement de l'imbroglio politique.

Laos

Comme nous avons eu l'occasion de le dire précédemment (2), le gouvernement laotien, anticipant sur ses voisins, a adopté la voie des réformes dès 1986, lors du 4ème Congrès du Parti Populaire Révolutionnaire Laotien (PPRL). En 1989, les déclarations officielles vont dans le même sens, confirmant que Vientiane élabore son propre type de socialisme et affirme son indépendance à l'égard du Vietnam, en se rapprochant de la Chine et en reprenant des liens commerciaux avec le voisin thaïlandais.

Sur le plan intérieur, dans le domaine économique, le gouvernement du Laos :

— Procède à des privatisations directes des entreprises déficitaires et indirectes en contraignant de nombreuses entreprises à tenir une comptabilité de "type commercial" sans les contraintes centralisatrices. Parallèlement, les coopératives agricoles perdent du terrain au profit d'exploitations familiales.

— Contribue à une certaine libéralisation et à une reprise du commerce (tourisme en particulier).

— Favorise les investissements étrangers.

— Approuve le développement d'une "économie de consommation".

— Encourage les entrepreneurs locaux (retour de l'hôtel "Anou",

nationalisé, et de l'usine de mise en bouteilles Pepsi à leurs anciens propriétaires).

— Interdit l'exportation de bois brut (janvier 1989) pour freiner la déforestation abusive (300 000 hectares de bois disparaissent par année) (7) tout en imposant le maintien de vastes réserves et en taxant fortement les exportations des bois ouvrés.

Le résultat de cette politique nouvelle se concrétise par une reprise facile à observer des villes de la vallée du Mékong, en particulier de Vientiane où l'on construit à nouveau. En contrepartie, l'inflation a tendance à remonter (60 %) avec la demande de consommation et le déficit budgétaire a atteint plus de 60 % des dépenses.

Le gouvernement laotien poursuit cependant ses efforts pour tirer le pays du marasme. A cet effet, devant le tarissement de l'aide des pays de l'ancien bloc socialiste, il a réussi à obtenir des contrats de prospection pétrolière avec des compagnies américaine, britannique et française (Compagnie européenne des pétroles), et l'ouverture d'une banque thaïlandaise à Vientiane (Joint Development Bank).

Un accord économique lao-chinois, pour cinq ans, a été signé en 1990. La Chine s'y engage à participer au développement de l'agro-alimentaire et de l'industrie du bois, ainsi qu'à l'explo-

tation des ressources naturelles.

Le Japon et même les USA commencent à aider le Laos et à élaborer des projets concrets, récompensant ainsi une libéralisation reconnue du Régime, un effort dans la lutte contre la production de la drogue et, pour ce qui concerne les Américains, une certaine bonne volonté dans la recherche de leurs soldats disparus.

G. DEMAISON

(1) Voir "Bulletin de l'Anai" du 4ème trimestre 1990.

(2) Voir p. 8 du "Bulletin de l'Anai" du 4ème trimestre 1990.

(3) Documentation française - janvier 1991 - n° 647-648 série Extrême-Orient.

(4) Vo-Nhan-Tri : "La difficile rénovation" - Sudestisie n° 62.

(5) Autre conséquence de cette situation née de l'invasion vietnamienne du Cambodge : exclusion de tout investissement japonais.

(6) Les quatre autres "petits dragons" : Hong-Kong, Singapour, Corée du Sud, Taïwan prospèrent à l'imitation du Japon, le "grand dragon".

(7) Le domaine forestier laotien représentait 12 millions d'hectares.

Nouvelles brèves du Vietnam

● L'agence vietnamienne d'information signale, en novembre dernier que Vietsopetro (société russo-vietnamienne) prévoit une production de 25 millions de tonnes de pétrole brut pour la période 1991-95.

● En un an, 480 000 fonctionnaires vietnamiens ont été licenciés (presse de novembre 1990).

● Selon "Business Times" (Singapour) du 3/12/90, le volume des échanges entre Singapour et le Vietnam est passé de 50 millions de dollars en 1982 à 306 millions en 1989, l'île-état devenant ainsi le second partenaire commercial non communiste de Hanoï, derrière le Japon.

● A en croire le "Nhan-Dan", le quotidien officiel de Hanoï, les exportations de charbon pourraient atteindre 850 000 tonnes en 1990 contre 640 000 tonnes en 1989 et

349 000 tonnes en 1988. La diversification des pays acheteurs se poursuivrait avec bonheur.

● Le "Nhan-Dan" signale, en décembre dernier, une menace localisée de pénurie de riz (nord du pays) ; la diminution de production serait due à une raréfaction des livraisons d'engrais par l'URSS, obligeant à des achats urgents d'engrais au Japon.

● Mars 1991 : l'URSS ne serait pas opposée à une coopération avec "Total" pour l'exploitation du gisement au large des côtes du Sud-Vietnam.

● En avril 1991, la banque Sofinco a créé un établissement pour la diaspora vietnamienne en France ; le premier maillon du réseau à créer élira domicile dans le XIIIème arrondissement de Paris. Cette banque favorisera incontestablement la vie de la population émigrée en France et, peut-être, les

rapports avec les familles demeurées au pays.

● 14 000 Vietnamiens travaillaient en Irak au titre de la coopération économique. Ils sont rapatriés, au rythme de 600 par jour, pour ceux en fin de contrat.

● La société Alcatel a inauguré, en décembre 1990, un nouveau réseau téléphonique à Hanoï et devrait avoir installé 55 000 lignes nouvelles fin 1991, améliorant ainsi les communications avec l'étranger.

● Le Japon tente de contourner l'embargo américain en s'implantant au Vietnam par l'intermédiaire de "sociétés écrans". Mitsubishi a pris le nom de "Meiwa Trading Co" et Mitsui celui de "Shiwa Trading Co". Le résultat de ces efforts fait de l'empire du Soleil Levant le second partenaire commercial du Vietnam derrière l'URSS.

G.D.

BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 85 F + 10 F pour la première inscription 15, rue de Richelieu — 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte

Samakki

Entretien avec Jacques Andreu

Nous aimerions parler plus souvent du Cambodge, ce malheureux pays que nous aimons tant. Les Cambodgiens aspirent à faire reflourir les thèmes récurrents d'une culture parfaitement accomplie.

Voici pourquoi nous avons rencontré Jacques Andreu, Secrétaire général de l'association Samakki (Société pour l'Alliance et la Mobilisation de tous les

Khmers pour un Kampuchea indépendant) dont le député Bernard Stasi est président. (*)

Bouddha en recueillement assis sur les anneaux du Naga qui lui fait de l'ombre avec son capuchon. Œuvre du XIIIe siècle provenant du sanctuaire central de Banon.



CNE — De quel constat est née l'association Samakki ?

J.A. — L'identité khmère est menacée. Leur civilisation ayant déjà été sauvée par la France grâce au protectorat de 1863, les Cambodgiens désemparés attendent maintenant de notre pays un nouveau secours désintéressé.

CNE — L'analyse de la situation des Cambodgiens aujourd'hui peut-elle impliquer une action de votre part ?

J.A. — Le Cambodge est devenu un enjeu international, ce qui renforce les divisions de son peuple. Les massacres d'intellectuels, de religieux, les déplacements de population et la corruption sont autant d'atteintes à leurs racines culturelles. Samakki veut aider les Cambodgiens à préserver leur identité et leur passé.

CNE — Peut-on concilier l'efficacité moderne et le respect de la tradition dans ses aspects les plus intimes ?

J.A. — Oui, mais pour cela, il faut privilégier coopération, réconciliation et reconstruction pour la renaissance d'une identité khmère aujourd'hui fragmentée. Je tiens à dire que l'action de Samakki se veut totalement neutre vis-à-vis de la politique cambodgienne.

CNE — Donc le domaine d'intervention de Samakki dépasse les divergences politiques des Cambodgiens ?

J.A. — Il s'agit de recréer le substrat vital nécessaire à la survie d'une race et d'une culture uniques. On peut supposer que notre connaissance mutuelle ne peut être que bénéfique.

CNE — Comment peut-on répondre aux urgences dans les domaines les plus fondamentaux ?

J.A. — C'est dans cette perspective que Samakki étudiera les besoins des populations concernées, recensera les actions déjà entreprises et surtout élaborera des programmes simples afin de les mettre en œuvre efficacement dans l'espoir de résultats facilement évaluable par les intéressés eux-mêmes.

Marie BOUDOU LÊ QUAN
Chef de cabinet
du Comité National d'Entraide

(*) Samakki : 25, rue Gandon — 75013 Paris.

Quelles religions au Viet-Nam ?

Depuis 45 ans dans les régions contrôlée par le Viet-Minh au départ des Japonais, depuis 36 ans au nord du 17ème parallèle, depuis 16 ans au sud de celui-ci, l'idéologie marxiste-léniniste a dû marquer, de quelque façon, l'âme de tout Vietnamien.

Comment ? Ce serait à découvrir, à étudier.

La plupart des Français connaissent, plus ou moins, le christianisme ; depuis quelque temps ils ont acquis des notions sur l'islam. Avouons que nous ignorons, en grand nombre, les religions de l'Orient et de l'Extrême Orient. La plupart des Cambodgiens et des Laotiens sont bouddhistes. Au Vietnam, qu'en est-il ? N'étant nullement spécialiste, j'ai consulté un livre de plus de 500 pages, édité à Paris en 1981 (et sans doute achevé en 1978-79) : "La Tradition religieuse, spirituelle et sociale du Vietnam", par Joseph Nguyen Huy Lai, ancien vice-président du gouvernement du Vietnam. Je vais maintenant en citer, en résumer, en adapter quelques pages.

On dit souvent qu'il existe au Vietnam, comme en Chine, trois religions : le confucianisme, le taoïsme et le bouddhisme. Mais à l'époque lointaine, il y avait les croyances antiques et le culte des ancêtres. Et le christianisme s'est implanté il y a plus de trois siècles sur le sol vietnamien.

Les auteurs qui se sont penchés sur le problème des religions au Vietnam en reconnaissant la complexité et la difficulté.

C'est un amalgame des cultes les plus variés : le culte des ancêtres ou mânes qui s'accomplit simplement sur un autel installé dans la maison d'habitation. Le culte de Bouddha qui se célèbre dans la pagode, le culte des génies et esprits, rendu au temple communal ou au pagodon, le culte taoïste, dont les rites magiques s'accomplissent dans les "palais". Toutes ces religions et ces pratiques s'enchevêtrent, se superposent l'une à l'autre.

Il serait bien difficile de définir d'un seul coup la religion des Vietnamiens, et, sans le secours de l'histoire, nous estimons même que cette définition est impossible. C'est que leur religion est la résultante de toutes les croyances, de toutes les doctrines, de tous les cultes, qui se sont superposés à travers les siècles.

L'étude de l'organisation religieuse chez les Vietnamiens révèle, comme celle de leur organisation administrative, un mélange, ou plus exactement une juxtaposition, une coexistence de traditions anciennes propres à leur race et de systèmes importés et imposés par la souveraineté chinoise.

Nous avons, au Vietnam, une superposition et une copénétration de cultes, les pratiques magiques du caractère le plus sauvage voisinent avec des cultes aux rites très purs, aux conceptions très nobles.

Il convient de souligner le libéralisme et la tolérance religieuse chez les Vietnamiens. Ils considèrent que toutes les religions sont bonnes en soi, car elles enseignent le bien et proscrivent le mal. Au Vietnam nous sommes en présence, non pas d'un syncrétisme religieux proprement dit, mais plutôt d'un pluralisme religieux. Chaque Vietnamien choisit les doctrines et les pratiques religieuses qu'il estime conformes à ses convictions intimes et à sa situation familiale et sociale.

Il est certain que tous les Vietnamiens vénèrent le souvenir des parents disparus et attachent la plus haute importance à la piété filiale. Les chrétiens pratiquent le culte des morts selon les exigences de leur propre foi. Le culte des ancêtres est le dénominateur commun du peuple vietnamien. En dehors de cet hommage de respect et de reconnaissance rendu aux ancêtres, les Vietnamiens suivent chacun sa propre tendance religieuse. Les uns se contentent du confucianisme. Les autres, qui ne partagent pas les croyances populaires, préfèrent le bouddhisme. Il y en a qui se convertissent au catholicisme. D'autres croient aux esprits et aux magies taoïstes. Certains intellectuels doutent des pratiques religieuses, et se nourrissent de préceptes confucéens, taoïstes ou bouddhistes. Un grand nombre de Vietnamiens adoptent à la fois plusieurs religions et croyances.

Nous pourrions donner de nombreux exemples de ce pluralisme religieux. Ainsi, le père de famille peut à la fois rendre le culte aux ancêtres, participer aux cérémonies bouddhiques dans une pagode, et vénérer le génie protecteur de sa profession. Une femme peut aussi prendre part au culte des ancêtres, pratiquer le jeûne boud-

dique, invoquer la déesse de la miséricorde, offrir des carpes au dieu du foyer, faire des vœux aux célestes patronnes des accouchements.

On pourrait grouper croyances et religions en deux principales catégories. Ce sont, d'une part les croyances antiques et d'autre part les religions introduites au Vietnam, savoir : le confucianisme, le taoïsme, le bouddhisme et le christianisme. Mais il faudrait ajouter les religions de date relativement récentes, fondées et pratiquées au Sud-Vietnam : le caodaïsme et le hoa-hao ou bouddhisme rénové.

Les communistes convaincus ont très probablement renoncé à toute foi religieuse. Toutes les croyances ont reçu le choc de l'idéologie officielle. Des articles ou des livres ont-ils traité de ce sujet ? J'aimerais fort le savoir.

X. LOUIS
Ancien aumônier militaire.





Thuở xa xưa ấy, trên trái đất còn hoang-vu, loài người chỉ nuôi sống bằng thịt của cầm thú ; Và muôn thú cũng chỉ biết ăn thịt nhau để sống. Tiếng kêu than thấu đến trời xanh !

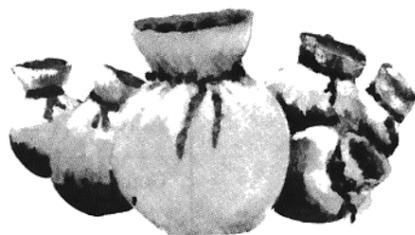
Một hôm, Ngọc-Hoàng cho mở đại hội quần tiên, và phán rằng :

— Nơi trần giới, nếu loài người cứ quen sanh sát loài thú cầm, và muôn thú cứ tiếp tục sát hại nhau, thì rồi sẽ chẳng còn ai ! Nay ta muốn đem hạt lúa gieo xuống trần gian cho loài người lấy đó nuôi thân, tránh điều chém giết, và hạt cỏ cho muôn thú. Vậy trong quần tiên, có ai sẵn sàng thi hành sứ mệnh này ?

Ngọc-Hoàng vừa nói xong, thì tiên ông Kim-Quang vui vẻ nhận ngay ; Bởi đã từ lâu, tiên ông vẫn mơ một chuyện du hành nơi trần giới.

Ngọc-Hoàng trao cho tiên ông một túi hạt lúa và năm túi cỏ, và dặn rằng :

— Đến trần gian, Khanh hãy gieo túi lúa xuống trước, rồi mới gieo cỏ. Khanh hãy cố lập công sẽ được thưởng, bằng không sẽ bị trừng phạt nặng nề..



NGUYỄN - NGA

Con Trâu và hạt lúa

Le buffle et le grain de riz

Contes des quatre vents

Editions L'Harmattan

En ce temps-là, la terre était encore sauvage. Les hommes ne se nourrissaient que de viande, et les animaux, pour apaiser leur faim, se cévoraient entre eux. D'horribles plaintes montaient jusqu'au ciel.

L'Empereur du ciel, alerté, réunit les fées et les bons génies et leur dit :

— Si les hommes et les animaux continuent ainsi de s'entre-tuer, il ne restera bientôt plus personne sur la terre ! Dès aujourd'hui, je vais faire semer du riz et de l'herbe afin qu'hommes et animaux puissent se nourrir. Qui, parmi vous, accepterait de se charger de cette mission ?

Le génie Kim Quang se proposa aussitôt avec joie, car il rêvait depuis fort longtemps de faire un voyage sur la terre.

L'Empereur du ciel lui remit alors un sac de riz et cinq sacs d'herbe et lui fit cette recommandation :

— Quand tu arriveras sur la terre, tu sèmeras d'abord le riz et seulement après l'herbe. Si tu réussis ta mission, tu seras récompensé, sinon tu seras sévèrement puni.

Le génie Kim Quang prit les sacs et partit. Il arriva à destination si épuisé du voyage et fut si émerveillé par les paysages terrestres qu'il en oublia complètement les précieuses recommandations de l'Empereur du ciel : il sema d'abord les cinq sacs d'herbe.

A sa grande stupeur, l'herbe poussa tellement vite qu'elle envahit toute la terre, ne laissant plus la moindre parcelle pour semer le riz.

De son palais, l'Empereur du ciel apprit la catastrophe. Il entra dans une terrible fureur. Il transforma le génie Kim Quang en buffle, le condamnant à manger toute l'herbe qu'il avait semée. A cette seule condition, il pourrait redevenir génie.

Malheureusement, chaque jour, l'herbe poussait davantage, et le buffle avait beau paître jour et nuit, il ne réussissait jamais à en venir à bout.

C'est ainsi que le génie Kim Quang resta éternellement buffle sur la terre, condamné à toujours paître l'herbe pour permettre aux hommes de cultiver le riz.



Tiên ông Kim-Quang cúi nhận rồi lui ra. Ngồi trên cỗ xe mây, kéo bởi đôi chim phượng, tiên ông vui vẻ lên đường.

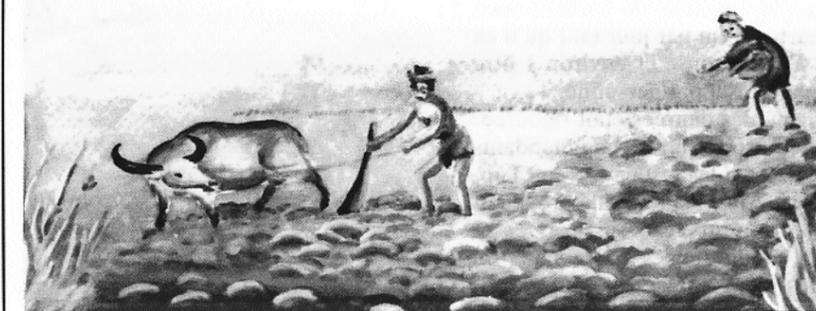
Khi đến trần gian, phần thì nhọc mệt, phần ham vui phong cảnh lạ, tiên ông đã quên mất lời dặn của Ngọc-Hoàng, lấy năm túi cỏ gieo xuống trước, rồi mới gieo túi hạt lúa.

Chẳng ngờ, cỏ mọc rất mau, tràn lan khắp địa cầu, choán hết chỗ mọc của lúa !



Trên thiên-đình, Ngọc-Hoàng biết chuyện, dùng dùng nổi giận, phạt tiên ông Kim-Quang phải hoá kiếp trâu để ăn cho kỳ hết giống cỏ đã gieo trồng, rồi mới được trở lại cốt tiên.

Khổ nỗi, giống cỏ càng ngày càng sanh sôi nảy nở, đầu trâu có ăn ngày ăn đêm cũng không hết, nên tiên ông Kim-Quang vẫn mãi mãi hoá thành trâu chịu đọa đày giữa cõi trần để giúp loài người cày cấy giống lúa.





La nourriture des marins au temps des voiliers

Ce titre pourra surprendre quelques-uns de nos lecteurs habitués à des récits plus guerriers, encore que je me sois toujours défendu d'insister trop sur l'aspect "Marine au combat" en Indochine.

Certains des anciens de la Royale et de la Mar-Mar ont sans doute connu le tableau d'équivalence des rations datant de... 1910. Ces "menus" ont été considérablement améliorés depuis, grâce à la diététique, au matériel de cuisine, à la surgélation et aux conserves.

De fait, il est bien connu que l'on mange bien, et même très bien, dans la Marine, mais qu'en était-il jadis ?

Voici un exemple de ce que l'on servait à bord d'un vaisseau au 18ème siècle pour une bordée de 7 hommes :

— Lundi : 3,5 livres de bœuf salé pendant les 3 premiers mois de voyage, 2 livres 15 onces de lard salé durant les mois suivants.

— Mardi : 3 livres 15 onces de pieds et têtes pimentés, et 2 livres 10 onces de lard salé après 2 mois de voyage.

— Mercredi : 28 onces de morue salée pendant les 5 premières semaines, et, par la suite, les barriques étant vides, 21 onces de fromage de Hollande.

— Jeudi : lard salé (2 livres 10 onces) pendant toute la durée de l'expédition.

— Vendredi : comme le mercredi.

— Samedi : comme la veille.

— Dimanche : comme le jeudi, mais avec des pruneaux ou des oignons confits en guise de dessert.

(Une once valait approximativement 29 grammes).

Ajouter à ce festin 550 grammes de biscuit, 120 grammes de haricots secs, et 2 quarts de vin par jour tant qu'il en restait à la cambuse et environ 1 litre d'eau par jour et par personne.

L'origine des denrées était rigoureusement contrôlée par les commandants des navires qui les testaient avant l'appareillage. Ainsi le bœuf salé provenait obligatoirement de bêtes grasses et lourdes, conditionnées à Bordeaux ou à Nantes. Pour le lard salé, on n'utilisait que des animaux mâles (?). La

morue salée était bien sûr achetée à St-Malo.

Et le "cambusard" dans tout cela ? Du vin rouge évidemment, et bien alcoolisé (13°) pour qu'il tienne à la mer, provenant de préférence de Bordeaux ou du Languedoc (sachons qu'au fur et à mesure, l'intendant ajoutait un peu d'eau de mer...).

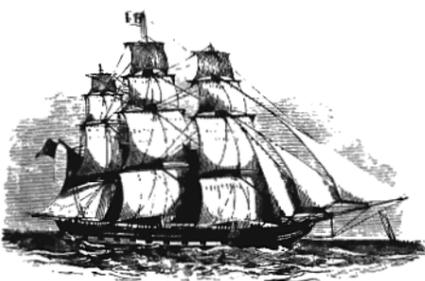
Enfin, n'oublions pas le rhum ou l'eau de vie à raison de 3 boujarons par jour et par homme, soit 18 centilitres. Lorsque l'on demandait un effort particulier à l'équipage, le capitaine promettait de faire servir "la double" soit 36 centilitres, ce qui, de toute évidence, devait encourager les hommes !

En 1851, paraît la "Nouvelle Ordonnance qui détermine la composition des rations dans la Marine". Plus de diversité dans les aliments dont les quantités augmentent. Enfin, il est exigé que chaque marin reçoive 1 gramme et 46 centigrammes de chandelle par ration afin de garnir son luminaire, ainsi que 1 gramme et 46 centigrammes d'huile à brûler avec 2 grammes de coton filé pour la mèche.

Imaginons l'étonnement d'un matelot de cette époque mis devant les vitrines du self-service de nos modernes bâtiments où même les vitamines et les calories sont scientifiquement dosées, et où en plus c'est bon et frais !

F. LE BOUTEILLER

NB : Certains de ces renseignements ont été tirés de l'ouvrage de Jean Boudriot "Le Vaisseau de 74 canons" et d'une publication de la CNN.



Les Chemins de fer de la France d'outre-mer

Volume 1 L'Indochine Le Yunnan

par **Frédéric Hulot**
La Régordane Editeurs

Un récit captivant, une documentation exceptionnelle, de nombreuses illustrations inédites couvrant l'inauguration du "Saigon-Cholon" le 27 décembre 1881, avec photos des dernières locomotives à vapeur françaises circulant encore au Tonkin en novembre 1989, en passant par des vues impressionnantes de "La Rafale" des années 48 à 54. Ce livre passionnera tous les adhérents de l'ANAI qui y retrouveront tant de souvenirs...

BON DE COMMANDE

à retourner à l'Association nationale des anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois — 15, rue de Richelieu — 75001 Paris.

Nom
Prénom
Rue N°
Ville
Code postal
désire recevoir..... exemplaire(s) des Chemins de fer d'Indochine au prix unitaire spécial de 288 F franco. Règlement ci-joint (à l'ordre de l'ANAI) :

- chèque bancaire
- chèque postal
- mandat-lettre

Signature :



Claude Baylé — Prisonnier au camp 113, le camp de Boudarel — 1991 — Editions Perrin — 125 F.

C'est l'histoire de la captivité du Sergent Baylé, du 1er Régiment de Tirailleurs Marocains, au camp de prisonniers placé par le Viêt-Minh sous la responsabilité du communiste français Georges Boudarel. Dans l'espoir d'une libération pour bonne conduite, les prisonniers, contraints à la dénonciation de leurs camarades et au dénigrement de leur patrie, sombrent dans l'hypocrisie, la haine, la folie et la mort.

Ecrit voici vingt-cinq ans, cet ouvrage est placé aujourd'hui sous les feux de l'actualité. Rappelons à cette occasion l'importance d'une virgule : Boudarel était commissaire politique, adjoint au chef du camp, et non commissaire politique adjoint. Chacun connaît l'importance des commissaires politiques en régime communiste ; ils ont priorité sur les chefs hiérarchiques auxquels ils sont adjoints. Une nuance peut être invoquée en ce qui concerne Boudarel : les Viêt-Minh avaient le plus parfait mépris pour les déserteurs et les ralliés qu'ils utilisaient.

Médecin-Colonel Jean Benderitter — Sous le képi rouge à l'ancre d'or — 1990 — Editions Ulysse, 91 rue Bernard-Adour, 33200 Bordeaux — 110 F

L'Indochine de 1939 à 1946 parmi d'autres souvenirs d'une vie de médecin colonial. Mais surtout le récit de Madame Benderitter, prisonnière des

Japonais avec ses cinq enfants, puis réfugiée au milieu des Chinois et des Viêt-Minh sous l'œil narquois des Américains.

Médecin-Colonel Jacques Délivré — Le Carabin rouge — Editions du Cercle d'Or — 1984 — En voie d'épuisement, les derniers exemplaires sont à commander à l'auteur, 2 rue de la Moselle, 54520 Laxou — 90 F franco de port.

Trois volets d'une vie de médecin : lieutenant en Indochine, capitaine en Algérie, médecin du travail dans la sidérurgie en crise. Bouleversements sociologiques en série, efforts d'adaptation, réactions pathologiques croissantes. A noter particulièrement la "lettre à un officier Viêt-Minh mort au combat" : "Docteur, croyez-vous en votre victoire ?" — "L'avenir appartiendra à ceux qui mettront leurs actes en concordance avec leurs idées".

Duong Van Loi — L'Hélicoptère de la liberté — Editions La Bruyère — 1990 — A commander à l'auteur, 13 rue Eugène-Sue, 75018 Paris — 140 F franco de port.

C'est l'aventure peu connue d'un Saïgonnais déporté par le Viet-Cong en camp de concentration au Tonkin et qui s'échappe en hélicoptère militaire vers la Chine. Elle montre comment les commissaires politiques et les tortionnaires se multiplient en régime communiste. Le lecteur prendra la résolution de ne plus jamais prononcer l'expression "camp de rééducation", qui fait le jeu de l'ennemi.

Raoul Hardouin — Ombres indochinoises — Editions La Bruyère — 1991 — A commander à l'auteur, BP 47,

14150 Ouistreham — 98 F franco de port.

Souvenirs de la Résistance (renseignement et action) en Indochine de 1941 à 1945, de l'attaque japonaise à Hué le 9 mars 1945 et d'un périple de 3 500 km dans la forêt vierge pour éviter la capture.

Colonel Raymond Fraud — Souffle le vent de la mousson — 1991 ou 1992 — En souscription chez l'auteur, 173 rue Armand-Lunel, 84200 Carpentras — 149 F.

Souvenirs d'un lieutenant de la 3ème Légion de Marche de la Garde Républicaine au Tonkin de 1949 à 1951. Poèmes, dessins à la plume. L'auteur rappelle que 15 000 cadres de la Gendarmerie ont combattu en Indochine, souvent très isolés physiquement et moralement ; 655 sont morts, 1 583 blessés et 1 144 malades ont été évacués.

Général Jean Callet — L'Honneur de commander — Editions Lavauzelle — 1990 — 90 F.

Ce chef militaire qui médite sur le commandement des hommes veut "ramener dans la paix les vertus de la guerre". La réflexion qu'il s'impose sur le déroulement exceptionnel de sa carrière fournit à ses cadets, civils et militaires, l'exemple qui les guidera en d'autres circonstances. Trois ans au Sud-Vietnam, notamment à la tête du 1/43ème Régiment d'Infanterie Coloniale, lui inspirent un chapitre passionnant. C'est l'officier qui a survolé Paris le 24 août 1944, pour larguer un message dans la cour de la Préfecture de Police assiégée, qui nous transmet aujourd'hui le message de sa vie.

LIVRES EN VENTE AU SIEGE



Une guerre sans fin Indochine 1945-1954
Jacques Vernet et Pierre Ferrari
L'ensemble du conflit : une guerre inconnue vue de la métropole.
Format 22,5 x 30 - relié sous jaquette - 196 pages - 193 photos inédites - 265 F



Indochine 1953-1954 Les combats de l'impossible
René Bail
Textes et photos pour restituer un moment crucial de notre histoire.
Format 22,5 x 30 - relié sous jaquette - 252 pages - 320 photos - 345 F



Vietnam : où est la vérité ?
Truong Vinh Le
Ce livre apporte un témoignage très documenté sur les principaux événements qui ont marqué l'histoire du Sud-Vietnam de 1954 à 1984.
Ouvrage broché, format 16 x 23,5, 330 pages - 165 F

BON DE COMMANDE

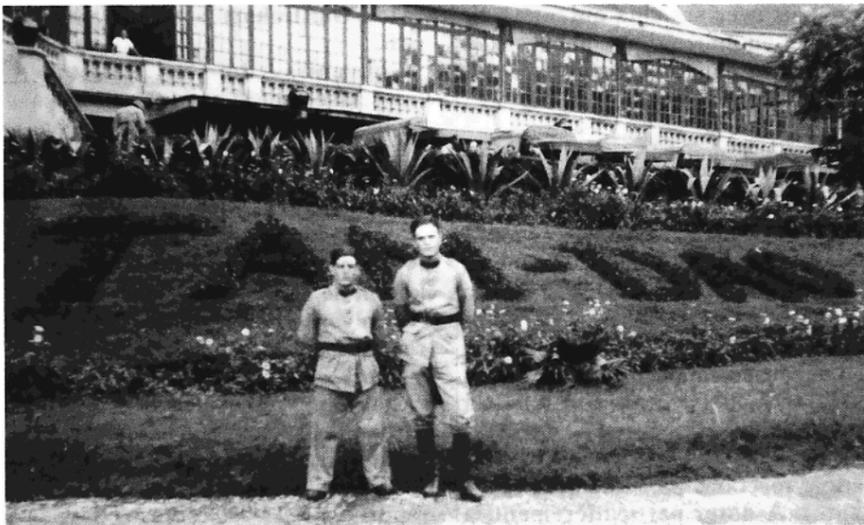
M.

Adresse.....

Commande :

- ex. de "Une guerre sans fin". Prix 265 F port compris
- ex. de "Les Combats de l'impossible". Prix 345 F port compris
- ex. de "Vietnam où est la vérité". Prix 165 F port compris

Ci-joint chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ANAI de F



Le Tam Dao, havre de paix.

● De Mme Serge Lefas, 6, avenue Kennedy, 64200 Biarritz.

Vos articles sur Dalat, villégiature du Sud, me conduisent à vous envoyer une photographie du Tam Dao, villégiature du Nord, en 1938.

La chaîne du Tam Dao s'étire sur 50 km entre la province de Vinh Phu et celle de Bac Thai. Ses trois sommets (celui du centre culminant à 1500 m) sont noyés dans le brouillard toute l'année.

A 900 m d'altitude le village de Tam Dao est un lieu de repos privilégié. Son climat est doux et frais ; aux plus fortes chaleurs la température ne dépasse jamais 27°. Maisons et hôtels sont construits sur pilotis. Le grand but de promenade est la cascade de la "Chute d'argent".

● De M. Marc Penaud, 142 rue du Théâtre, 75015 Paris.

Votre inlassable dévouement permet à ceux qui, comme moi, n'ont pas connu l'Indochine d'en cultiver pieusement le souvenir.

● De l'abbé René de Naurois, 8 allée des Daims, 91800 Brunoy.

Comme prêtre, je n'ai à accuser personne, je ne veux juger personne. Mais il y a des principes à respecter et à faire respecter. Et si notre intervention n'a pas beaucoup de chance de changer grand-chose au cours de la décennie où nous glissons, du moins avons-nous le devoir, jusqu'à notre dernier souffle, de résister et de dire non.

(NDLR - Il s'agit de Boudarel)

● De M. Joël Heip, 10, impasse des Novales, 57100 Thionville.

Je vous présente mes excuses pour vous avoir signalé "les Soldats blancs de Hô Chi Minh". Ce livre très partial, est une injure aux morts d'Indochine.

Les témoignages qui y sont évoqués peuvent néanmoins éclairer le débat politique de l'époque.

● De M. Rodolphe Benon, secrétaire général de l'Amicale du 22ème RIC, 21, montée de la Reine Victoria, 73100 Tresserve.

Je vous remercie vivement de l'annonce publiée dans le dernier bulletin ; elle nous a amené 6 réponses dont, pour l'instant, 5 adhésions nouvelles. En neuf mois, 30 anciens du 22ème RIC d'Indochine ont rejoint notre amicale.

● Du commandant Louis Godinot, 1 rue du Moulin Kerfago, 56730 Saint Gildas de Rhuys.

Vous avez tout à fait raison d'encourager ces voyages. Le plaisir que nous avons fait aux nombreuses personnes rencontrées suffirait à lui seul à justifier le voyage. Pour être utile, celui-ci doit être bien préparé ; nous étions chargés de colis et de courrier pour des familles de réfugiés.

L'organisation de Logotour nous a donné toute satisfaction. Le guide Ariel Aroulandon qui parle très bien vietnamien est particulièrement qualifié ; il sait s'imposer auprès de Vietnam-Tourisme pour le bien du groupe ;

étant médecin, il a aidé plusieurs personnes. Grâce à lui, nous avons pu élargir nos rencontres, notamment aux milieux religieux.

Logotour est le moins cher sur le marché.

Quittaient Hanoï par le même avion que nous deux jeunes femmes qui venaient d'adopter des bébés vietnamiens. A conseiller aux familles françaises qui cherchent à adopter un enfant.

● De M. René Castillan, 1, rue du Roquet, 22100 Dinan.

Chef de commando à Tay-Ninh en 1954, j'ai conservé des liens d'amitié avec mes anciens supplétifs, dont certains ont été atrocement mutilés par les Viêt-Minh. Jusqu'à ma mise à la retraite je leur envoyais des secours. Maintenant cela ne m'est plus possible.

Mon dernier espoir est de vendre des photographies d'Indochine, le bénéfice étant destiné à mes hommes.

Je propose 25 photos de guerre et 4 pages de documentation. J'espère recevoir des commandes.

(NDLR - le maréchal des logis René Castillan, du 5ème régiment de Spahis Marocains, a reçu la médaille militaire avec palme en 1954 pour ses incursions profondes en zone rebelle à la tête de son commando d'anciens Viêt-Minh ralliés.)



■ En vue d'un témoignage, le Général Hogard, 141 avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, Tél. 45.53.26.28, recherche d'urgence toute personne internée par les Japonais à Pochentong (Cambodge) en mars-avril 1945.

■ Mme Vassal, 50 rue Paul-Claudé, 69330 Meyzieu, recherche toute personne ayant connu son frère, le légionnaire Antonio Hurtado, né le 9 septembre 1925 à Valence (Espagne), mort en captivité à Lanh Cam Nhan, province de Tuyen Quang, Tonkin.

■ M. Joseph Boittin, 16 rue du 11 novembre, Saint-Germain-du-Corbeis, 61000 Alençon, Tél. 33.26.69.12, recherche le caporal-chef infirmier Charon, rapatrié avec lui sur le Pasteur et débarqué à Marseille le 9 mai 1949. Tous deux appartenaient au 1/5ème Régiment de Tirailleurs Marocains.

■ La section de la Gironde souhaite procurer au Centre de Réfugiés de Villenave d'Ornon :

- une remorque d'une tonne, des bicyclettes, des meubles,
 - des emplois, des logements.
- S'adresser au Président Guittet, 23 rue de la Lamberte, 33500 Libourne, ou au Centre du Carard, 25 rue de Lattre-de-Tassigny, 33140 Villenave d'Ornon.

■ Recherche Daniel Lefebvre, originaire de Tourcoing, ancien ingénieur, vivant à Saïgon dans les années 1922-1923. Marié à une vietnamienne dont il avait un fils Jean Lefebvre. Prendre contact avec Mme Laigle Lefebvre — 119 rue Simon-Tiberghien — 59200 Tourcoing — Tél. 20.01.38.56.

■ Cherche à acheter bulletin des Amis du Vieux Hué — fascicules 3 et 4 — année 1914 et 1, 3 et 4 année 1915. Prendre contact avec M. Buchet Henri — 89 avenue du Général-Leclerc — 75014 Paris — Tél. 45.43.16.80.

■ Recherche : Lieutenant Guyot, Lt Mazzota, Capitaine Michaud, Sergent-Chef Léglise, Sergent Latapy, Sergent Ferno Charles, Sergent Fabius Claude, Adjudant Laver, Capitaine Bliquet. Enfin tous ceux ayant servi sous les

ordres du Colonel Fouet H.A.M. entre 1951 et 1955 au Commissariat des bases de l'Air 770 au SP 52272.

Prendre contact avec M. Pierre Descamps — avenue du Mistral — 30200 Saint-Etienne-des-Monts — Tél. 66.79.22.72.

■ Léon Farjot (alias Ferrari Antonio) "Au Bourg" — 42640 Saint-Romain-la-Motte recherche ancien chiffreur et ancien des transmissions du secteur Nhatrang (TFSAR) de 1948 à 1952.

■ Je recherche M. Bica (ou nom se rapprochant) qui a vécu en Indochine dans la région de Hué (village de Bang Lang) et qui a été officier dans la Compagnie BMTS 28. M. Bica a quitté le pays après 1954.

Merci à toute personne susceptible de me fournir des renseignements de me contacter : Mle Deval — 132, rue du Château — 75014 Paris ou de me téléphoner (journée) au 42.91.50.77.

■ Recherche M. Gantner, lieutenant commandant la 123ème CLSM du GEM/RICM en 1951-1952 à Kien-An (Haïphong) puis Truc-Chinh (Nam-Dinh).

Merci d'écrire à M. Michon "La Rose" — 24700 Montpon — Tél. 53.82.43.10.

■ Maurice Delvoe, 59890 Deulemont (20398315) Rhin et Danube ancien CEFEQ Section radio 71/84 CT — 9ème DIC en Indochine 71° CCT recherche compagnon de combat Maurice Trouve de la même unité et remercie toute personne susceptible de fournir des renseignements à son sujet.

■ A. Vanhecke de Tourcoing (Nord) remercie R. Pages de Périgueux, pour la CP du paquebot "Ml Joffre".

■ 1) "Recherche renseignements et témoignages de compagnons d'armes sur Pierre Yviquel, né en 1924 à Batz-sur-Mer (Loire Inférieure) — tué au combat de Cho-Gao (Cochinchine) le 24 février 1946 âgé de 22 ans — rapatrié à Batz-sur-Mer le 13 juin 1950".

2) "Recherche renseignements sur le lieutenant Yviquel mentionné sur une liste de prisonniers libérés par le Viet-

minh après la bataille de Dien Bien Phu". Adresser réponse à L. Yviquel — Chemin des Korrigans — Kerbironne — 44350 Guérande. Tél. 40.24.92.75.

■ A vendre dans la Vienne, à 17 kms de Chatellerault, 50 kms de Tours, dans village très calme, une maison rurale, bien exposée, comprenant : une pièce de 6 m x 4 m, une de 4 m x 2 m 90 avec évier deux bacs, une salle de bains, eau chaude par cumulus de 150 litres, une remise attenante, murs de 0,80 et 0,90 ; grenier de 55 m2 environ — toiture à 2 m 40 — Petit jardin — Hangar de 9 m 60 x 4 m, une autre remise. Toitures de la maison et du hangar refaites en 1989 — Téléphone — Antenne télévision.

Libre à la vente. S'adresser à Melle Adrienne Dubourg, 6 avenue Marcel-Doret — 75016 Paris — Téléphone : 45.24.36.62.

■ M. René Sanfante — Contrisson 55800 recherche René Boisson — adjudant au 2ème Régiment de Spahis marocains en 1951 — dernière adresse connue le 30/3/1952 — secteur postal 58385.

■ Je recherche des camarades du lieutenant André Morand (2ème BEP), ancien de Corée, mort d'épuisement en captivité le 12 juillet 1954 après la bataille de Dien-Bien-Phu. Contact : Patrice Sage, 15, rue Pierre de Barbier, 68300 Saint-Louis. Tél. 89.69.79.14. Fax 89.70.05.46.

Spécialiste vietnamien de haut niveau

LNC SERVICES

Réparations Télé Vidéo toutes marques

VENTES : CASSETTES VIDEO AUDIO

65, avenue de la République 93300 Aubervilliers
Tél. : 48.34.24.55

Les médailles de l'ANAI

La médaille d'honneur



Verso vierge
afin d'y graver
nom et date

Médaille double face de 80 mm, qui permet la gravure du nom et des qualités du bénéficiaire.

Prix : 200 F (TTC), chèque à l'ordre de l'ANAI des Deux Sèvres, 10 rue Louis-Pergaud, 79000 Niort, tél. 49.24.12.41.

Le presse-papier

Reproduction d'une tôle de bouche de la marine ancienne, cette médaille de 135 mm est collée sur un socle en bois de 180 mm. Épaisseur : 25 mm.

Prix : 200 F (TTC), chèque à l'ordre de l'ANAI de la Manche, 12 rue de Normandie, 50180 Agneaux, tél. 33.05.23.69.



Avertissement

Les comptes rendus d'activité de chaque section relatent les débats suscités par le référendum sur l'avenir du souvenir et l'émotion provoquée par l'affaire Boudarel. Ces deux sujets ayant été traités par ailleurs dans ce bulletin, ils ont été retirés de la rubrique "Vie des sections".

SECTION DE L'ALLIER
Président : M. Jean-Claude Carton
B.P. 10
03800 - Gannat

Ce dimanche 21 avril 1991, les perturbations atmosphériques qui sévissaient dans notre région n'ont pas empêché les adhérents de la section de l'Allier de se rendre nombreux à l'assemblée générale à Saint-Pourçain sur Sioule.

La séance fut ouverte en présence de l'amiral de Larminat, des généraux Salindres et Beaudonnet ainsi que du maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Après un exposé des activités de 1990 le président Carton remercia les commissions du travail effectué. Ensuite, le trésorier présenta la situation financière approuvée par les commissaires aux comptes.

Il fut procédé à l'élection du bureau. Le nouveau bureau est constitué comme suit :

— Gannat : Amiral de Larminat, MM. Carton, Chassaing, de Quelar, Archer. — Moulins : MM. Baquet, Massini, Bloume, Ott — Montluçon : MM. Di Guisto, Stauffert - Vichy : Général Salindres, MM. Rullier, Carnier, Virmont — Commissaire aux comptes : Mme Darmangeat — Commissaire aux comptes adjoint : M. Hamard - Porte drapeau : M. Danese - Adjoint : M. Hoube — Bulletin : M. Virlogeux — C/Chef : M. Petit.

Puis le Général Beaudonnet expliqua l'affaire Boudarel.

A l'issue de son exposé le président fit distribuer l'appel lancé par l'ANAPI pour les frais de justice.

Il annonça enfin que l'assemblée de 1992 aurait lieu à Lapalisse, entre anciens et amis de l'Indochine.

La messe fut chantée par la chorale de Gannat et la cérémonie au monument aux morts rehaussée par l'harmonie de Saint Pourçain. Après le vin d'honneur offert par la municipalité, la journée se poursuivit dans la joie par

VIE DES SECTIONS

un repas et une sauterie dans une salle du marché couvert.

Rappelons deux autres activités :

— 23 février : visite du Général Simon, président national, qui préside notre réunion de bureau à Gannat.

— 3 mai : obsèques à Montluçon d'un légionnaire d'origine vietnamienne tué au Koweït ; présence du président, d'une délégation et du drapeau de la section.

SECTION DE L'AUVERGNE
Président : M. Robert Geneix
11, rue des Saulées
63400 Chamalières



Calendrier des activités du trimestre.
3 janvier : Incinération de notre ami Jean Février

23 janvier et 21 mars : remise de la fourragère aux jeunes appelés du 92ème RI.

25 janvier, 15 février et 19 avril : réunion de bureau au siège de la section.

8 et 19 février : vérification de la comptabilité par le commissaire aux comptes, M. de Praete.

3 mars : cérémonie à Clermont-Ferrand en mémoire des morts de 1914-1918.

9 mars : Cérémonie à Chamalières en mémoire des morts d'Indochine.

18 avril : le président Geneix participe à la commission départementale des anciens combattants, à la préfecture du Puy de Dôme.

27 avril : inauguration de la place du Souvenir à Chamalières.

28 avril : cérémonie à Chamalières en mémoire des déportés.

4 mai : messe à Royat en souvenir de Diên Biên Phu.

A toutes les cérémonies officielles notre porte drapeau, Stanislas Fydak

était présent avec le drapeau de la section.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 24 février dans la salle de cinéma du 92° RI, au quartier Desaix à Clermont-Ferrand. Elle était présidée par le général Simon, président national, en présence de MM. Le Meillour, directeur interdépartemental des anciens combattants, représentant le préfet, Berthon, président départemental de l'UFAC, Charmes, adjoint de M. Wolff, député-maire de Chamalières, et du colonel Aumônier, commandant le 92° RI.

Rapport moral du président Geneix, rapport d'activité du secrétaire Diruit, rapport financier du trésorier Courret, rapport du commissaire aux comptes furent approuvés à l'unanimité.

Le colonel Blachon, président départemental de l'UNC, a été élu à l'unanimité membre du bureau puis vice-président.

Une belle réception au mess du 92ème RI, avec la présence amicale du colonel et de Mme Aumônier, puis la visite de la salle d'honneur du régiment, ont conclu cette magnifique journée.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Président :
Colonel André Grousseau
4, rue Papassaudi
13100 Aix-en-Provence

7 janvier. Aix

Nous avons appris le décès de M. Louis De Peretti della Rocca, administrateur civil en Indochine et président d'honneur de notre section. Les obsèques ont eu lieu à Talence (33).

26 janvier. Calas-Cabrière

Nous nous sommes réunis à l'auberge de la Guérine pour y déguster la traditionnelle galette des rois et participer à un loto au profit du centre d'hébergement des réfugiés asiatiques St-Exupéry de Miramas.

Après son allocution de bienvenue le colonel Grousseau a laissé son adjoint, André Gautier, assurer l'animation, secondé par Jean Pons et avec l'aide des membres du bureau.

Parmi les participants (environ 200) nous avons pu noter la présence de nombreux sympathisants qui ignoraient, il n'y a pas encore si longtemps, tout de l'Indochine, si ce n'est par des renseignements erronés ou tendancieux. Leur présence à nos côtés et leur amitié estompent peu à peu l'époque

récente où nous étions "les mal aimés".

Grâce à la générosité de tous, nous avons pu remettre au Centre St-Exupéry la somme de 3000 F. Ce loto a donc été à la fois une distraction et une bonne action.

18 février. Miramas

Liaison avec le Centre St-Exupéry pour y déposer plusieurs colis de vêtements et médicaments remis à Mme Granier, responsable.

Nous remercions particulièrement Mme Pons qui a de ses mains tricoté une énorme layette.

16 février. Marseille

Réunion des présidents d'association d'anciens combattants de la ville de Marseille et de leur porte drapeau. Accueil avec lunch club Pernod. Le colonel Grousseau, André Gautier et notre porte-drapeau Sandor Csapo avaient rejoint le comité de Marseille pour représenter l'ANAI.

8 mars. Aix.

Messe célébrée par le père Heckenroth en l'église du Saint-Esprit, accompagnée par les orgues, par un violoncelliste, propre frère de l'officiant et par les chants de notre ami, Marc Mahé, baryton.

Une assistance nombreuse et recueillie participait à cette cérémonie et nous sommes très reconnaissants envers les autorités présentes, M. le sous-préfet Lise, M. Arbore, délégué aux AC et représentant le maire d'Aix-en-Provence, les officiers supérieurs, représentant respectivement le général cdt la 4^e région aérienne et le colonel directeur du lycée militaire, le commissaire divisionnaire Vincensini, le commandant Pierron, directeur de l'institution des invalides de la Légion Etrangère de Puyloubier.

Nous remercions également le président de l'UFAC : Roger Scemama, ainsi que tous les présidents d'associations et leur porte-drapeau.

9 mars. Marseille.

Messe en l'église du Sacré-Cœur, célébrée par les RP Brunet et Nguyen Van Tai avec la participation de la chorale de la Major.

9 mars. Aix

Obsèques du colonel Charles Jacquot, commandeur de la Légion d'Honneur, ancien chef de corps du 2^eme REI, en l'église du St-Cur d'Ars. Délégation et drapeau.

10 mars. Aix.

Assemblée générale de l'UFAC, section d'Aix, salle de cinéma du lycée militaire.

Le président national René Peyre présidait cette importante manifestation à laquelle assistaient de très nombreuses personnalités.

Ouverture œcuménique de l'assemblée par la lecture de l'Ancien Testament sur la position du soldat dans la société.

Après les discours d'usage des autorités, de nombreuses questions furent posées par l'assistance au président Peyre quant à l'avenir de l'UFAC et de son rôle.

Au terme de la réunion, dépôt de gerbe au monuments aux morts du cimetière St-Pierre.

Pour ceux qui l'avaient désiré, repas amical au cercle-mess St-Exupéry, rue de la Poudrière.

Délégation importante de l'ANAI et porte-drapeau.

14 avril. Aix.

Assemblée générale de la section, salle des Etats-de-Provence de l'hôtel de ville.

21 avril. Marseille

Déjeuner de printemps organisé par le comité de Marseille au restaurant "Le Prince" suivi d'une tombola et de danse.

27 avril, 7, 9 et 11 mai - Aix et Marseille.

Participation aux fêtes nationales.

SECTION DE CHARENTE MARITIME **Président : M. Marcel Morlot** **rue de la Gare** **17700 Saint-Georges du Bois**

Dimanche 21 avril, 55 adhérents se sont retrouvés à Jonzac.

La municipalité était représentée par M. Cessac, premier adjoint de M. le sénateur-maire Belot. La presse locale couvrait la manifestation.

Au monument aux morts la cérémonie s'est déroulée devant notre drapeau encadré par ceux des associations locales et régionales d'anciens combattants et victimes de guerre, ainsi que celui de l'Association interdépartementale des Epouses et Veuves de Sous-Officiers Aquitaine-Saintonge. Le colonel Baudin, président de la section des Deux-Sèvres, était présent.

Après l'allocution du président, tous les participants ont été aimablement conviés au vin d'honneur offert par la municipalité, dans le cadre prestigieux du château de Jonzac.

La visite de la salle des mariages, prolongée par celle du petit théâtre, toutes deux aménagées dans une aile du château, s'est effectuée sous la conduite de M. Cessac, dont la gentillesse et le talent ont été unanimement appréciés.

C'est à l'auberge du Moulin que le traditionnel repas réunit ensuite les membres de notre association et les invités.

SECTION DES COTES D'ARMOR **Président : M. Claude Joubert** **10, rue de la Clôture** **22400 Ploufragan**

13 janvier. A Perros, cérémonie à la mémoire du maréchal de Lattre de Tassigny : messe, dépôt de gerbe et allocution du capitaine Jacques Boisson, président du comité de Lannion.

9 mars. A Vieux-Marché, cérémonie commémorative des combats du 9 mars 1945 lors de l'attaque-surprise des Japonais.

Appel des six vieux-marchais morts pour la France en Indochine (dont cinq face aux Japonais). Allocution de M. Claude Joubert, président départemental.

28 avril et 8 mai. Participation aux cérémonies officielles du souvenir de la déportation (notamment des victimes des Japonais) et de la victoire.

Mai. Envoi aux maires des chefs-lieux du département, des arrondissements et des cantons d'une lettre demandant le baptême d'une voie publique du nom des "Combattants d'Indochine".

Message. Atteint d'une grave maladie nécessitant un traitement de chimiothérapie, le président Joubert assure aux adhérents, qui le lui ont demandé, qu'il représentera sa candidature lors de l'assemblée générale du 27 octobre, qui se déroulera à Trémuson (et non à Plougat comme il avait été prévu).

SECTION DE DORDOGNE **Président : M. Guy Lebrun** **63, rue du Terme St-Sicaire** **24000 Périgueux**

Nous avons à regretter la disparition de trois de nos camarades : le 1er décembre 1990 M. Pierre Andlauer, le 26 décembre 1990, M. Gabriel Garcia, le 6 avril 1991 M. Yvan Benech.

Le 21 avril 1991 assemblée générale à Neuvic-sur-L'Isle. Remplacement du secrétaire M. Marius Greiller, nommé vice-président, par M. Jacques Biondi.

Le bureau est ainsi composé : président fondateur : colonel René Rougier — président en exercice : M. Guy Lebrun — vice-présidents : commandant Charles de la Souchère, M. Bernard Lartigaud, M. Jean-Yves Masfrand, M. Marius Greiller — Trésorier : lieutenant-colonel André Dive — Secrétaire : M. Jacques Biondi — Membres du bureau : MM. Robert Bonduel, Gérard Dupuis, Lucien Etourneau, Fernand Jensou, Henri

Vitrac — porte-drapeau : M. Lucien Rousseau.

A l'issue de l'assemblée générale, dépôt de gerbe au Monument aux Morts, remise de la croix du combattant volontaire d'Indochine à nos camarades Jacques Biondi et Michel Zambon, dépôt d'une plaque souvenir sur la tombe de André Mouty mort pour la France en Indochine.

Ces cérémonies ont été suivies d'un vin d'honneur offert par la municipalité de Neuvic sur l'Isle et d'un excellent repas servi au foyer municipal.

Il est rappelé aux retardataires que la cotisation est de 85 F à verser directement au trésorier. (Lt-colonel Dive, 24330 — Sainte Marie de Chignac).

SECTION DE L'ESSONNE **Président : Colonel Albert Marie** **111, boulevard de Palaiseau** **91120 Palaiseau**

Le dimanche 10 mars s'est tenue à Montgeron l'assemblée générale ordinaire de la section.

Après avoir souhaité la bienvenue aux adhérents présents et fait observer une minute de recueillement à la mémoire des disparus, le président invite à entamer la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour.

Le rapport moral d'activités et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

Dans le cadre du renouvellement triennal, MM. Durfort, Georges et Vaillant sont reconduits dans leur fonction. La composition du bureau est la suivante : président d'honneur : M. Roger Mignon — président actif : Lt-colonel Albert Marie — vice-président délégué : M. Roger Vaillant — vice-président : M. Luce Gautier — secrétaire général : Mme Micheline Petit — secrétaire adjoint : M. Lucien Durfort — trésorier général : M. André Georges — trésorier-adjoint : M. Roger Janno — membre : Mme Ginette Albert — membre : Mme Françoise Leveillé — porte-drapeau : M. Yves Odéant.

Après le pot de l'amitié les adhérents se retrouvent pour un buffet campagnard suivi d'une sauterie.

Notre sortie de printemps s'est effectuée le 1er juin à Etretrat.

SECTION DE FRANCHE-COMTÉ **Président : Colonel Jacques Bevalot** **6, rue Trémolières** **25000 Besançon**

Le fait marquant du trimestre a été la création du comité départemental du Jura, concrétisant ainsi la décision

prise au cours de notre assemblée générale tenue dans la salle de la mairie du Valdahon, le 26 janvier 1991.

Une réunion constitutive, organisée par M. André Bérardet et présidée par le colonel Bévalot, a eu lieu à Lons-le-Saunier le 2 mars 1991. Le président Bévalot a présenté l'ANAI aux nombreux assistants, exposant les buts de cette association au plan national. Il a notamment souligné le but principal : perpétuer le souvenir de ceux qui ont écrit une page tragique de notre histoire au service d'un idéal de défense de la liberté, et mener une campagne d'information de l'opinion publique pour exposer le bilan d'un siècle de présence française en Indochine.

Le bureau du comité alors constitué compte six membres : le général Geillon, président, le colonel Duroux, le chef de bataillon Galliot, MM. Foisotte, Hubler, Têtu, membres.

A l'issue de la réunion un repas amical a réuni tous les participants et bon nombre d'épouses, autour d'une excellente table dans une ambiance très conviviale.

Rappelons que le comité du Doubs, présidé par le colonel Garret, a été constitué le 1er octobre 1989 et que, depuis un an, il a entrepris de nombreuses tâches : assistance aux réfugiés en liaison avec l'association du père Gilles, conférences dans les établissements scolaires, participation au forum des associations de Besançon les 9 et 10 février 1991.

Le comité de Haute Saône, présidé par M. Viain, a été constitué le 13 mai 1990. Aujourd'hui, c'est lui qui compte le plus d'adhérents.

Saluons également la fondation à Besançon, en août 1990, de l'association des anciens combattants vietnamiens réfugiés de l'armée française, dont le président Nguyen Van Diên vient d'être décoré de la Légion d'honneur. Le noyau de cette nouvelle amicale est le groupe de parachutistes vietnamiens installés à Besançon par les soins de l'Entraide Parachutiste présidée par le général Caillaud.

SECTION DE GIRONDE **Président : M. Roland Guittet** **23, rue de la Lamberte** **33500 Libourne**

Du 27 au 31 avril, à l'hôtel de ville de Libourne, la section a organisé une exposition de photographies, de documents et d'objets illustrant trois siècles de présence française en Indochine. C'était un gros travail, mais les animateurs furent très satisfaits des résultats. Le 27, le général Simon, président national, et M. Donzac, adjoint au

maire représentant M. Gilbert Mitterrand, présidaient l'inauguration et le vin d'honneur offert par la municipalité.

Le soir, à la salle des fêtes, se déroulait la deuxième partie de cette journée indochinoise : film sur la culture orientale, conférence de M. Stroh sur l'œuvre civile accomplie par la France en Indochine, démonstration d'arts martiaux vietnamiens par la section Viêt Vo Dao de Libourne, danses laotiennes par le groupe Ai Lal de Bordeaux, danses vietnamiennes par une famille de l'ANAI, dîner vietnamien servi sur plateaux.

La presse s'est montrée fort intéressée par ces évocations de l'Indochine.

Auparavant, le général Simon et le président Guittet avaient visité le nouveau Centre de Réfugiés de Villenave d'Ornon, dont notre section s'occupe activement.

A la rubrique "Avis de recherche", ils lancent un appel en leur faveur.

SECTION DE L'HERAULT **Président : M. Paul Bregowy** **5, rue Jules Vallès - Porte 12** **Le Bordigot** **34200 Sète**

Le 10 mars la section a tenu à Sète sa 7^eme assemblée générale. A 9h30, une délégation avec trois drapeaux en tête, s'est rendue square des Anciens d'Indochine, où le professeur Navarranne, président régional et le président départemental Paul Bregowy ont déposé une gerbe au pied de la stèle. Suivit une minute de silence en mémoire des victimes du coup de force japonais du 9 mars 1945 en Indochine. A 10 heures l'assemblée s'est retrouvée au Fort Richelieu pour commémorer ses travaux en présence du professeur Navarranne. Le rapport d'activité présenté par le secrétaire départemental Paul Servès met en évidence la vitalité de la section.

Le bilan financier détaillé par le trésorier départemental Alain Goud ne suscite aucune remarque. Le président Bregowy développe ensuite son rapport moral. Il remercie tous les camarades pour leur fidélité à la section de l'Hérault et à notre association nationale. Il rappelle brièvement l'histoire de la section depuis 1985. Les trois rapports sont approuvés à l'unanimité.

A son tour le président Paul Navarranne exprime son désir profond d'union de tous les anciens d'Indochine. Il prend acte de l'action et de l'esprit de solidarité qui caractérise la section départementale. Il lui demande de mettre le cap dans une direction permettant de mieux atteindre les

autres buts spécifiques de l'ANAI, conformément aux directives données par notre président national : pédagogie et information sur la présence française en Indochine ; aide aux réfugiés indochinois ; nécessité de préparer l'avenir pour pérenniser l'association.

L'assemblée procède à la réélection du tiers sortant. Le bureau départemental se compose comme suit : président d'honneur : capitaine de vaisseau Philippe Reboul — président actif : Paul Bregowy — 1er vice-président : commandant Raymond Foucault — 2ème vice-président : Paul Huberson — 3ème vice-président : Maurice Arnaud-Puthod — secrétaire départemental : Paul Serves — adjoint : Gérard Vandamme — trésorier départemental : Alain Goud — adjoint : Charles Pagano — Assesseurs : Antoine Royo et Robert Sans — porte-drapeau : Gérard Magnani, Emile Ouvrard, Louis Cantonnet et André Bonnet.

Le président rappelle que la permanence mensuelle se tient chaque premier mercredi du mois à 14 heures au Foyer du Combattant, rue Paul-Bousquet à Sète. Après l'apéritif d'honneur les congressistes se sont retrouvés au Mandarin pour déguster leur traditionnel repas-baguettes.

SECTION DE L'ILLE-ET-VILAINE **Président : Général de Brancion** **3, rue Toullier** **35000 Rennes**

Le 7 novembre 1990 le général Simon a présidé à Rennes l'assemblée générale constitutive de la section d'Ille-et-Vilaine. Celle-ci a élu son premier bureau : président : général Henri de Brancion — vice-présidents : Docteur PhamVam Hât, généraux Raoul Bredèche et Henri Le Gall — secrétaire : Maurice Orrière — trésorier : René Denoual — chargés de mission : Mmes Portal et Rouzée, Henri Thiébaud.

Plusieurs présidents d'associations des pays d'Indochine ont été invités à présenter leurs activités et leurs problèmes.

Cette réunion a été suivie d'un apéritif et d'un repas amical, en présence du général Zwingelstein, commandant la 3ème région militaire, et de M. Lucien Rose, maire-adjoint de Rennes.

Dans les premiers mois de l'année 1991, un effort particulier a été entrepris pour assurer des liaisons avec nos amis indochinois à l'occasion de leurs fêtes traditionnelles : Fête du Têt, le 16 février — Pimai, les 13 et 20 avril - Fête cambodgienne les 4 et 8 juin.

La section a rendu hommage le samedi 9 mars aux morts français et indochinois en déposant une gerbe au Panthéon rennais, en présence du général Zwingelstein, commandant la 3ème région militaire, de M. Champaud, conseiller général, représentant le président du conseil général, de monsieur Lucien Rose, maire-adjoint de Rennes, du colonel Dolo, commandant le groupement de gendarmerie de l'Ille-et-Vilaine, représentant le général commandant la 3ème région de gendarmerie.

Un repas "baguettes" a réuni ensuite, à Cesson-Sévigné, les membres de l'association et leurs familles dans une ambiance conviviale.

SECTION DES LANDES **Président : Général Jean Girodet** **Château Laborde** **40260 Lesperon**

Dix membres en juin 1990 lors de sa création, vingt en novembre 1990, quarante en mai 1991, notre section monte lentement mais sûrement en puissance.

Réunis à Lesperon, entre nous le 13 avril, puis autour de notre président national le 28 avril, nous avons affirmé nos profondes convictions et notre détermination.

Du 19 au 29 avril 1991 nous avons été présents à la foire de Dax dans le cadre du groupe landais de l'Union Nationale des Combattants.

Notre prochaine réunion se tiendra à Mont-de-Marsan (Maison des Associations — salle de réunion du rez de chaussée) le 14 septembre 1991.

SECTION DU LANGUEDOC **Président : Professeur Navarranne** **Mas Sainte-Anne** **572, rue Croix-de-Figuerolles** **34070 Montpellier**

Au cours du 1er semestre 1991, la section du Languedoc a poursuivi ses efforts sur ses trois axes prioritaires : souvenir, information, solidarité.

— Dans le domaine du souvenir, la section a commenté le coup de force des Japonais, le 9 mars, au Crès, devant les autorités civiles et militaires de la région Languedoc et en présence de très nombreux camarades. Après le discours du président Navarranne rappelant la tragédie de ce 9 mars 1945, M. Couveinhes, député et conseiller régional, remettait à notre président, au nom du président du conseil régional, le drapeau de notre section régionale du Languedoc.

— Dans le domaine de l'information, la section a poursuivi sa série de

conférences sur l'Indochine.

• Le 18 janvier, présentation des temples d'Angkor par M. Nafilyan, ancien membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient qui a résidé plus d'une décennie sur le site.

• La deuxième conférence (15 mars) concernait le bouddhisme avec la participation de son éminence Samdeck Sang Bour Kry, chef des bonzes du Cambodge. Elle fut suivie d'un jeu de questions-réponses passionnant, grâce notamment à l'érudition et à l'humour du disciple qui accompagnait le maître.

• La troisième conférence (17 mai) a consisté en la présentation de films réalisés entre 1960 et 1970 par un "amateur" éclairé sur Saïgon, Dalat et le Cambodge.

• Enfin, le dimanche 3 mars, nous avons fêté, avec de nombreux invités et amis vietnamiens, cambodgiens et laotiens le jour de l'an Indochinois (à mi-temps entre le Têt et les jours de l'an cambodgien et laotien), dans l'hôtel du département. Après le discours de bienvenue du président Navarranne, la danse de la Licorne égayait tous nos convives. Le repas vietnamien, préparé comme à l'accoutumée par nos amis et adhérents M. et Mme Tran Tu Oai, était excellent et fort apprécié de tous. Il était suivi d'une matinée dansante où jeunes et moins jeunes rivalisèrent de charme et de souplesse.

La section "Languedoc", a dépassé maintenant les 250 membres. Rendez-vous est donné à tous ceux-ci le 19 octobre à Castelnaud-le-Lez pour sa troisième assemblée générale.

SECTION DE LA LOIRE **Président : M. Pierre Tixier** **5, rue de Bourgogne** **42300 Roanne**

1. Le 10 mars 1991, la commémoration du coup de force japonais en Indochine le 9 mars 1945 a eu lieu à Roanne selon le programme habituel : messe à N. D. des Victoires, cérémonie au monument aux morts où le récit des journées de mars 1945 a été lu par Quérat notre trésorier, vin d'honneur et repas familial de 90 couverts. Plus de vingt drapeaux d'autres associations et une délégation du comité de Saint-Etienne étaient présents.

2. Le dimanche de Pâques, à Ville-est, nos amis Boutin, Fercot et Leclanche ont été princièrement reçus par un rassemblement de réfugiés laotiens à l'occasion de la fête du Têt. Journée égayée par la présence de deux groupes folkloriques : un laotien et un auvergnat !

3. Le comité de Saint-Etienne, sous

la joulette de M. Peillon, continue à déployer une activité soutenue de réunions et de relations publiques auprès des députés locaux. Le 25 avril, une délégation a assisté à Terrenoire à une conférence du commandant Hélie Denoix de Saint-Marc, figure inoubliable de légionnaire en Indochine.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE **Président : M. Georges Collignon** **19, rue de la Croix des Noues** **44760 La Bernerie-en-Retz**

La section s'est réunie à Machecoul le mardi 7 mai, pour sa première cérémonie du souvenir. Un gerbe était déposée devant la stèle commémorative à l'issue de la cérémonie religieuse, célébrée en mémoire des morts en Indochine, de 1940 à 1956, et spécialement ceux de Diên Biên Phu. Avant le vin d'honneur, le maire Alain de la Garanderie montrait l'importance de cette rencontre et louait l'action de M. et Mme Lucas-Pottier pour l'adoption d'enfants vietnamiens.

Le commandant Longépée brossait d'une manière saisissante la bataille de Diên Biên Phu. Robert Girard, conseiller régional, rappelait les grands moments de la France en Indochine, dont l'œuvre principale fut civilisatrice. Puis le président Collignon remercia la municipalité d'avoir bien voulu accueillir la section et annonça que l'assemblée générale aurait lieu à Machecoul le 29 septembre prochain.

SECTION DU NORD **Président : Claude Thelliez** **45, rue de la Motte** **59320 Haubourdin**

COMITE DU HAINAUT VALENCIENNES **Président : Marcel Ooghe** **32, rue René Franck** **59410 Petite Forêt**

Inauguration d'une rue

A la demande de Marcel Ooghe, président du comité, la municipalité de Saultain a accepté que le prolongement de la rue Charles-de-Gaulle qu'elle devait inaugurer soit appelé "Allée Jean-Hirson, mort pour la France en Indochine".

L'inauguration de ces deux rues a eu lieu le dimanche 10 mars 1991, avec le concours de la musique du 43ème régiment d'infanterie.

Le cortège était composé des membres de la famille Hirson, des élus, des représentants des sociétés locales, de personnalités civiles et militaires, des maires des communes voi-

sines, des présidents et des membres des multiples associations patriotiques réunis autour de 28 drapeaux.

M. Ooghe retraça la vie de Jean Hirson, de la résistance à son engagement pour l'Extrême-Orient, où il fut affecté au 2ème bataillon du 22ème RIC. Débarqué à Saïgon le 28 février 1946, il participa, avec son unité, à des opérations extrêmement périlleuses, à Tan-Uyen le 11 mai 1946. Transporté à l'hôpital de Bien-Hoa, il succombera le lendemain et sera inhumé sur place. Rapatrié par la suite, son corps repose au cimetière de Saultain.

M. Thelliez, président départemental, (qui avait fait le déplacement avec une cinquantaine d'adhérents de Lille) rappela l'agression japonaise du 9 mars 1945 et précisa que la flamme de l'Arc de Triomphe serait ravivée par l'ANAI ce même jour à Paris ; il conclut en parlant de la grande fraternité qui unit encore aujourd'hui les anciens combattants d'Indochine et rendit hommage à tous ceux qui sont morts dans cette terre lointaine pour défendre les couleurs de la France.

Puis le cortège se dirigea vers la place de la mairie où, devant le monument aux morts, eut lieu l'appel de tous les morts en Indochine de l'arrondissement de Valenciennes. Les honneurs furent rendus dans le recueillement et des gerbes déposées au pied du monument.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité de Saultain, clôtura cette très belle manifestation.

Inauguration d'une stèle

La ville de Valenciennes a inauguré le dimanche 14 avril 1991, une stèle aux combattants des Théâtres d'Opérations Extérieures et d'Afrique du Nord qui rappellera à la population 350 ans de l'histoire de la France d'Outre-Mer.

La cérémonie a débuté par une messe célébrée dans une église comble devant 37 drapeaux. Puis, les autorités, les présidents d'associations et le président du comité de l'ANAI déposèrent des gerbes au monument aux morts, avant de se rendre place du Marché où la stèle fut dévoilée au public.

Cette manifestation fut suivie d'une réception à l'hôtel de ville, d'une remise de décoration et d'un repas dansant.

Exposition

Le 8 juin, le général Simon, président national, M. Ooghe, président du comité, le maire et le conseil municipal de Marly et de nombreuses autorités ont inauguré une exposition sur la présence française en Indochine. La fédération des Anciens d'Outre-Mer, ainsi que les équipes itinérantes des troupes

de marine et de la légion étrangère, s'étaient associés à cette manifestation, dont la grande qualité méritera un article dans le prochain bulletin.

SECTION DE L'ORNE **Président : M. René Tchewaniouk** **Le Portail** **61400 Saint-André de Messei**

COMITÉ D'ARGENTAN **M. Pierre Godel** **8, rue des Bleuets** **61200 Argentan**

Lors des cérémonies du 8 mai, M. Doubin, ministre du commerce et de l'Artisanat, maire d'Argentan, a remis au porte-drapeau, Georges Bellanger, le drapeau du comité d'Argentan. M. Pierre Hivonnet, vice-président départemental de notre association, a remercié Pierre Godel, président du comité et Mme Marie-Louise Gesbert, marraine du drapeau. Puis le ministre a décoré Joseph Gesbert de la médaille coloniale avec agrafe "Extrême-Orient". Ensuite les anciens d'Indochine et leurs épouses se sont retrouvés.



COMITE DE FLERS **M. Michel Morel** **31, La Bénardière** **61100 Flers**

Lors des cérémonies du 11 novembre, M. André Leverrier, président de l'UNC, a remis au président Michel Morel le drapeau du comité de Flers. M. Pierre Hivonnet, vice-président départemental de notre association, présidait cette célébration.



SECTION DE PARIS
Président : M. Michel Roux
Président-adjoint :
Colonel Guy Demaison
6, rue Claude-Matrat
92130 Issy-les-Moulineaux

L'assemblée générale de notre section s'est tenue cette année le 1er mars dans la salle des fêtes de la mairie de Suresnes.

L'organisation, dont le mérite revient entièrement à Claude Sainte-Claire Deville, a été parfaite à tous égards et il est regrettable que peu de nos membres se soient déplacés. Nos remerciements vont à M. Le Tessier, maire-adjoint chargé des anciens combattants, qui fournit son précieux appui à l'organisateur et assiste à l'assemblée générale, en compagnie de M. Saba, président de l'UFAC. Les rapports d'activités et financier furent approuvés à l'unanimité. Le bureau pour 1991 se présente ainsi : président : M. Michel Roux — président-adjoint : colonel Guy Demaison — vice-président secrétaire général : M. Francis Auckenthaler — vice-président : M. Claude Sainte-Claire Deville — trésorier : M. André Amathieu — Membres : colonel Claude Veber, M. Jean-Claude Souhaite, M. Alex Marchand.

A l'issue de l'assemblée, un excellent repas vietnamien nous fut servi par un restaurateur-traiteur suresnois ("Délices de Hong-Kong" — 4, avenue Gustave Stresemann - Suresnes - Tél. 42.72.15.71).

La section a perdu, le 4 mars, un des membres de son bureau, le lieutenant-colonel Daugreilh. Une messe à sa mémoire a été célébrée à Garches le 19 mars, en présence des généraux Belieux et Meyer. La section était représentée par M. Roux, G. Demaison, F. Auckenthaler et A. Amathieu, avec son drapeau porté par A. Vandeputte.

Nos adhérents, résidant dans les Hauts-de-Seine, auront eu à déplorer la disparition d'une personnalité de premier plan du monde des anciens combattants : Guy Genermont, vice-président national et secrétaire général de la société "Les médaillés militaires", président départemental des ACVR, décédé le 4 avril. Une cérémonie solennelle a eu lieu le 9 avril à Colombes, en présence de M. Triboulet, ancien ministre des AC et VG. Le colonel Demaison y assistait au nom de l'ANAI.

Notre section a été largement représentée aux manifestations annuelles commémorant l'agression japonaise du 9 mars 1945, au concert donné le 16 avril au profit des "Enfants du Mékong" (M. Roux et F. Auckenthaler), à la journée de la déportation à

Nanterre le 27 avril (G. Demaison et Vandeputte avec le drapeau), à la célébration de la Victoire, le 8 mai, à l'Arc de Triomphe.

Elle a pris une part active au "Cross du Souvenir", organisé chaque année sur les pentes du Mont Valérien. L'une des nombreuses épreuves portait, cette année, le nom du chef de bataillon d'infanterie de marine François d'Alverny tombé glorieusement le 1er avril 1945, lors des combats de la colonne Alessandri contre les Nippons. Une note concernant ce magnifique soldat a été remise aux organisateurs.

Répondant à l'appel de notre président national, la section a décidé d'effectuer un don de 1000 F, pour la construction du monument aux Vietnamiens morts pour la France. Le bureau souhaite vivement que nos adhérents fassent aussi un geste généreux à titre individuel pour montrer la piété qu'il témoignent au souvenir de nos camarades, venus de ce pays lointain, cher à nos cœurs, mourir pour la France, en permettant que soit exigé un monument digne de leur sacrifice, pour remplacer le beau temple annamite du Bois de Vincennes, détruit par un incendie le 21 avril 1984.

SECTION DES PYRENEES ATLANTIQUES - PAYS BASQUE
Président : M. André Daguerre
17, rue George Sand
64700 Anglet

Cérémonie du souvenir à Bayonne
Au monument aux morts de Bayonne, a eu lieu la cérémonie commémorative du coup de force japonais du 9 mars 1945 contre les troupes françaises en Indochine.

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Marcel Soares, compagnon de la Libération, et du capitaine Pagnereau, représentant le colonel commandant le 1er RPIMA. De nombreux drapeaux d'associations d'anciens combattants, ainsi qu'un piquet d'honneur de parachutistes du 1er RPIMA avaient pris place face au monument aux morts.

En début de cérémonie, M. Mouton, secrétaire général des anciens d'Indochine du Pays Basque, invita les sept rescapés locaux de ces terribles événements d'Indochine du 9 mars 1945 à bien vouloir sortir de l'assistance et, par ce geste, venir témoigner de ce qu'ils ont vécu ce jour-là et se recueillir, réunis ensemble, au pied de la stèle.

En reconnaissance pour sa fidélité au souvenir indochinois et sa générosité

envers ses camarades de combat de l'ANAI, un de ces sept rescapés, M. Michel Quintanat d'Anglet, se vit remettre par le président Daguerre le "tableau d'honneur des anciens d'Indochine du Pays Basque".

Le président Daguerre rappela ce que furent les événements de cette inoubliable et malheureuse journée du 9 mars 1945 en Indochine, et ce que la commémoration de cette date représentait pour tous les anciens combattants ayant participé à l'effort consenti par la France à cette époque, pour tenter de garder les pays de l'Indochine dans les rangs des nations libres. Il rappela ensuite que c'était le premier anniversaire de l'inauguration de cette stèle à la mémoire des Corps expéditionnaires français d'Indochine et de Corée, érigée par la municipalité de Bayonne à la demande de l'association nationale des anciens d'Indochine efficacement soutenue par M. Marcel Soares.

Une gerbe de fleurs fut déposée au pied de la stèle par trois militaires des armées de terre, de l'air, et de mer. Puis M. Mouton rendit un hommage tout particulier aux veuves des morts d'Indochine.

SECTION DES PYRENEES ATLANTIQUES - BERN
Président : M. J. B. Lacabane
36, rue du 1er mai
64000 - Pau

Cérémonie de remise du drapeau à Pau
Le 26 avril à 18h, tous les adhérents du Béarn étaient invités à l'hôtel de ville de Pau par le député-maire, ancien ministre, M. Labarrère et son conseil municipal, pour la remise du drapeau qu'ils offraient à notre jeune section. Assistaient à la cérémonie : M. Gougy, vice-président du conseil général, lieutenant-colonel Vigno, délégué militaire départemental adjoint, colonel Albier, président du comité d'entente des anciens combattants de Pau, et la représentante du directeur de l'office départemental des anciens combattants. Mais il faut surtout signaler la présence amicale de M. Daguerre, président de la section du Pays Basque, qui, il y a peu de temps encore, avant la création de la section, était le président départemental des Pyrénées Atlantiques. Sa présence à cette cérémonie, accompagné de son trésorier M. Mouton, et du drapeau de sa section avec son sympathique légionnaire porte-drapeau, a été appréciée par tous les camarades béarnais.

Le président Lacabane, rappela la conspiration du silence dirigée par la grande presse de la métropole à l'encontre des combattants du corps expéditionnaire. Il cita le général de

Lattre : "La guerre d'Indochine n'est pas une guerre coloniale, c'est une guerre contre le colonialisme rouge". "Nous luttons sur un champ de bataille mondial pour la paix et la liberté". "D'entreprise aussi désintéressée pour notre pays, il n'y en avait pas eu depuis les croisades". Puis il conclut en demandant à tous les présents de ne pas laisser tomber dans l'oubli tous nos camarades qui ont donné leur vie pour la défense du droit à la liberté.

Dimanche 28 avril 1991, journée nationale de la déportation, notre drapeau était présent au monument des déportés. C'était sa première sortie. Mercredi 8 mai 1991, fête de la Victoire, il était présent aux monuments aux morts. Il était confié à un de nos adhérents, M. Grechez, que nous remercions d'avoir bien voulu accepter cette fonction de porte-drapeau.

SECTION DES PYRENEES ORIENTALES
Président : M. Michel Garat
14, chemin de Canet
66330 Cabestany

10 mars 1991 — Commémoration du 9 mars 1945 au Soler.

Après avoir fait mettre en place le drapeau de la section de l'ANAI et la centaine d'adhérents présents, ainsi que celui de l'ANAPI suivi d'une nombreuse délégation, le président Garat a reçu les Solériens venus assister derrière leurs drapeaux à la cérémonie (à la demande de l'Union Locale des anciens combattants, de la 1812ème section de médaillés militaires et du comité local du souvenir français).

M. André Dagnac, sénateur-maire du Soler, membre de l'ANAI, a fait l'honneur à la section de présider la cérémonie.

Après lecture de l'historique de la sanglante agression japonaise du 9 mars 1945, M. Dagnac a déposé la gerbe, accompagné d'un ancien du 9 mars 1945, M. Roger Banet, et du président de la délégation départementale de l'ANAPI, M. René Navarre.

Les participants furent alors invités à un apéritif offert par la municipalité du Soler, pendant lequel le sénateur-maire a évoqué ses souvenirs de Hanoï en 1945. Puis le principal du collège du Soler nous reçut dans son établissement à un repas qui permit de retrouver les rescapés du 9 mars, malheureusement de moins en moins nombreux.

Après les remerciements du président, le programme des activités futures a été annoncé.

21 avril 1991 - Participation au congrès national de l'ANAPI.

La section de l'ANAI a participé

aux différentes cérémonies du congrès national de l'ANAPI, organisé par notre camarade René Navarre, délégué des Pyrénées Orientales. De nombreux adhérents faisant partie des deux associations ont assisté derrière le drapeau de la section à la messe célébrée en la cathédrale St-Jean de Perpignan ainsi qu'à la cérémonie qui a eu lieu au monument aux morts. Un apéritif a été offert par la municipalité de Perpignan, suivi d'un banquet où s'est produit un groupe folklorique catalan "El froment de la Sardane".

27 avril 1991 — Célébration du Pimay

A l'occasion du Pimay Lao (nouvel an traditionnel laotien) 2534 de l'ère bouddhique, année de la Chèvre, et dans le cadre des activités de l'ANAI en vue d'une meilleure compréhension entre les adhérents et les membres de la communauté laotienne, l'ASCAL (Association Sportive, Culturelle et Artistique Lao) a organisé un repas laotien au Tropic hôtel sous la présidence de M. Bascou, maire de Rivesaltes ; une centaine d'adhérents y a participé.

Après les vœux formulés par le président Garat et par M. le maire de Rivesaltes, M. Southakakoumar nous a fait connaître les traditions du Laos en participant à une cérémonie du Soukhouane, un BACI. Différentes danses laotiennes ont été exécutées par les jeunes laotiennes, ainsi que deux danses du sabre, dont une par notre adhérente, Mme Cormier.

Puis nous avons découvert la musique laotienne avec un chant accompagné par un instrument typique, le khène (instrument à vent composé de tiges de bambou). La soirée s'est terminée par un grand bal dans la joie et l'amitié.

Cérémonies du souvenir.

La section a participé derrière son drapeau avec son président aux différentes cérémonies du souvenir organisée les 28 avril, journée de la déportation, et 8 mai, commémoration de la victoire, ainsi qu'au congrès départemental du Souvenir Français le 5 mai 1991 au Soler.

SECTION DU BAS-RHIN
Président : M. Gérard Oed
23, rue de Mâcon
67100 Strasbourg

Assemblée générale ordinaire du 16 mars sous la présidence du colonel Blaise, délégué du président national.

La section se développe. L'exposition de 400 cartes postales d'Indochine a drainé 1500 visiteurs. Le siège est à nouveau un lieu familial, restauré,

réparé après le vandalisme de la nuit du 21 décembre 1989.

M. Jacques Bertrand a été élu trésorier en remplacement de M. André Knoderer démissionnaire qui a laissé son poste vacant pour raison de santé et familiale.

Recueillement et dépôt de gerbe au monument aux morts (20 porte-drapeau). Remise de décorations par le colonel Blaise.

Verre de l'amitié offert par la ville de Strasbourg (60 personnes). Repas familial servi au foyer des jeunes travailleurs, 24, rue de Mâcon, Neuhof.

SECTION DU RHONE
Président : M. André Géraud
Hôtel municipal
7, rue Major Martin
69001 Lyon

Le dimanche 24 février la section du Rhône a tenu son assemblée générale annuelle, la dixième depuis sa création en 1982, dans les salles du Cercle des sous-officiers, quartier général Frère, à Lyon.

A 10 heures la séance est ouverte par le président André Géraud qui remercie de sa présence à ses côtés le colonel Poupard, délégué du général Simon, notre président national. Il souhaite ensuite la bienvenue à tous les membres présents, avec une mention spéciale pour ceux venus de départements limitrophes (non encore pourvus de sections locales) : M. le colonel J. M. Boyer, de la Drôme ; Messieurs Hoy et Guinet, de l'Isère.

Le rapport financier est présenté par Lucien Debray puis le rapport d'activité par Josée Debray : l'assemblée les approuve.

Ensuite de quoi il est procédé au renouvellement du bureau dont les "membres sortants" (Mmes Debray, Triomphe, Fages ; MM. Nicolle, Géraud J.) sont réélus à l'exception de Mme Fages qui demande à être remplacée par Mme Philippe-Desneufbourgs pour représenter parmi nous l'association "Jeunes-France-Asie". Deux nouveaux candidats : Maurice Martin et Jean-Jacques David, sont également élus à l'unanimité, permettant ainsi de constituer le nouveau bureau suivant :

Président : André Géraud — vice-président : Claude François — vice-président délégué : Alexandre Chometon — secrétaire : Josée Debray — trésorier : Maurice Martin — trésorier adjoint : Lucien Debray — membres actifs : Mmes Claude François, Monique Triomphe, Brigitte Salino, Ph. Desneufbourgs, MM. Robert Thomann, Jacques Géraud, Claude Dugas, Marcel Bernadet, Joseph Nicolle, Jean-Jacques David.

Etienne Tissot, colonel de réserve,

conseiller municipal chargé des relations sociales et des anciens combattants, conclut en rappelant l'intérêt porté par la municipalité aux associations, lui-même s'intéressant tout particulièrement à notre action car il va bientôt aller en voyage d'étude au Vietnam.

La séance levée, les participants rejoignirent leurs invités au cercle des sous-officiers, où le déjeuner fut présidé par le maire du 7ème arrondissement de Lyon, Mme Marie-Chantal Debazeilles.

La participation aux nombreuses manifestations officielles qui ont ponctué ce trimestre a constitué l'essentiel de notre activité. Nous avons notamment assisté, aux côtés de nos amis de l'ANAPI et de l'ACUF, à une veillée qui s'est déroulée le 4 mai auprès de la stèle dédiée aux anciens combattants d'Indochine pour commémorer la bataille de Dien Bien Phu. Le lendemain, en la basilique de Fourvière, une messe était célébrée à la mémoire de tous nos camarades disparus et notamment à celle des prisonniers et internés des camps viêt-minh, l'affaire Boudarel ayant tristement refait surgir le souvenir de leur calvaire.

La fin de ce trimestre sera marquée par notre traditionnelle sortie d'été qui se déroulera, cette année, dans le cadre du château d'Andert, dans le Bugey. Nous y serons accompagnés par de jeunes laotiens, cambodgiens et vietnamiens de l'association "Jeunes-France-Asie" que nous parrainons ; leur présence nous replongera dans cette ambiance indochinoise que nous aimons !

Nous relevons enfin un nombre relativement important de nouveaux adhérents — 18 depuis le début de l'année — dont plusieurs domiciliés dans le département de l'Isère ; ceci nous permet d'envisager la création d'un comité local dans la région Bourgoin-Jallieu, comité qui constituera peut-être le noyau d'une future section de l'ANAI sur ce département qui, étonnamment, en est encore dépourvu.

SECTION DE SEINE-ET-MARNE

Président : M. Roger Bouvier
8, rue Saint-Germain
77400 Gouvernes

La section a tenu son assemblée générale annuelle le 13 avril, en l'hôtel de ville de Lagny, en présence de M. Claude Avisse, maire, vice-président du conseil général, conseiller régional de Seine-et-Marne.

Les rapports d'activité et financier ont été votés à l'unanimité. Le président fit son rapport moral, notamment

sur l'enquête des tués et disparus en Indochine auprès des 514 maires de Seine-et-Marne. A ce jour, 329 maires ont répondu (soit 64 %) ; 10 ont demandé une documentation sur l'Indochine. Nous avons recensé 51 tués ou disparus. Cette enquête aura permis de faire connaître notre association auprès des 514 communes concernées.

Cette assemblée générale devait se poursuivre par le dépôt d'une gerbe à la mairie de Lagny et l'appel émouvant des 51 de nos camarades morts en Indochine en indiquant le lieu de leur sacrifice.

Après le "pot de l'amitié" offert par la section, 52 convives se retrouvaient au restaurant "le Cambodge" pour un fin repas asiatique.

Fontainebleau sera le lieu de notre prochaine assemblée générale prévue pour le 25 avril 1992.

Notons également la réussite de la délégation sud qui a regroupé le 24 février dernier 81 personnes autour de la traditionnelle galette des rois ; un nouveau rassemblement est prévu pour le 29 septembre à Nemours (renseignement auprès de Mme Lutereau).

SECTION DES DEUX-SEVRES

Président : Colonel Daniel Baudin
10, rue Louis-Pergaud
79000 Niort

— Mercredi 9 janvier, 6 février, 6 mars — Niort - Restaurant "le Shangai", repas mensuels des retrouvailles, midi et soir (effectif moyen : 20 participants).

— Dimanche 13 janvier - Niort — Galette des Rois avec l'association des anciens tirailleurs du 1er RTA dont le président est le commandant Audouit, membre de l'ANAI.

— Mercredi 16 janvier — Niort — quartier Duguesclin, apéritif contact avec les officiers et sous-officiers de la garnison.

Mercredi 13 et jeudi 14 février — Coetquidan — Baptisée le 22 juillet 1990, la promotion de Saint-Cyr "Bataillon de Corée" accueillait les anciens du bataillon ainsi que ceux du régiment de Corée, son héritier, qui servit en Indochine de 1953 à 1955. Sur les 26 anciens du bataillon en Poitou-Charentes, deux ont pu faire le voyage à Coetquidan, dont le colonel Baudin ancien du bataillon de Corée en Indochine.

— Dimanche 3 mars — Courson (Vendée) — cérémonie patriotique d'hommage aux morts du 114ème RI de la Libération. Présence d'une délégation de l'ANAI, dont M. Parson-

neau, du colonel Baudin accompagné de M. Radureau, porte-drapeau.

— Dimanche 11 mars — Niort — préfecture des Deux Sèvres.

Réunion plénière de la commission départementale de l'Information Historique pour la paix. Le colonel Baudin représentait l'ANAI.

— Samedi 16 mars — Poitiers — Invitation par la section de la Vienne à la remise de son drapeau par le général Simon, président national. Office religieux et bénédiction du drapeau. Dépôt de gerbe au monument aux morts et vin d'honneur en présence des autorités locales. La section des Deux-Sèvres était représentée par M. Jacques Gentet, délégué à Saint-Maixent l'Ecole et M. Robert Radureau porte-drapeau avec le drapeau.

— Mercredi 27 mars — Saint-Maixent l'Ecole — Conférence de garnison au Quartier Coiffé prononcée par le bâtonnier Bernard Charbonneau, membre de l'ANAI, sur l'agression japonaise du 9 mars 1945 contre les forces françaises en Indochine. Présence de très nombreux membres de l'ANAI, dont le président départemental.

SECTION DU VAL-DE-MARNE

Président : Colonel Blaise
48, rue de la Jarry
94300 Vincennes

La section a tenu son assemblée générale à l'annexe de la mairie de Vincennes le 23 mars 1991. Elle était présidée par notre président d'honneur le général de gendarmerie Beaudonnet. M. le sous-préfet Chenaf s'était excusé ainsi que M. Jean Clouet, sénateur-maire de Vincennes tous deux retenus par les devoirs de leur charge. Nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Pierre Souweine, conseiller général, et Mme Souweine maire-adjoint, accompagnés de plusieurs conseillers municipaux. Le Lt colonel Renevier, délégué militaire départemental du Val-de-Marne, et le colonel Debon directeur départemental de l'ONAC, étaient présents, ainsi que les généraux Tran Van Don, Aubry, Chong Zenh Quay et Berest.

Après un moment de recueillement en mémoire du président Nguyen Van Tam et de notre ami Raymond George, le Lt-colonel Blaise, donna la parole à Mme Do Thi Phuoc pour la lecture du rapport d'activité en l'absence du secrétaire général Venin, souffrant, puis au trésorier Lefèvre pour le rapport financier. Ces rapports furent adoptés à l'unanimité.

Le président indiqua ensuite les prochaines manifestations : commémoration de Dien Bien Phu le 4 mai, des

Eloge de la gendarmerie

(allocution de Mme Vignau-Barranx, fille du président Nguyen Van Tam, connue des blessés des hôpitaux militaires sous le nom de Lysette Tam).

"C'est pour moi un grand honneur d'avoir été invitée à présider cette soirée du 26 avril 1991.

Très modestement j'ai accepté par reconnaissance pour ce que le corps prestigieux de la gendarmerie a fait pour mon pays : le Vietnam, si cher à mon cœur.

J'ai pu en effet admirer l'engagement total de vos légions dans ce que l'on appelait alors la pacification.

Engagement total parce qu'à côté des tâches militaires, la gendarmerie était au plus près de nos populations, les assistant dans leurs difficultés quotidiennes, les défendant contre les actions meurtrières de l'adversaire.

Comment en effet, oublier ces postes isolés dans les rizières où deux ou trois gendarmes, encadrant des dizaines de partisans, tenaient tête courageusement aux attaques ennemies.

Oui ! Comment oublier ces gendarmes aux visages durcis mais dignes, nobles, décidés, dont la protection rassurait les convois routiers ou ferroviaires en dépit des harcèle-

ments féroces auxquels ils étaient soumis ?

Comment pourrions-nous oublier ce soir les deux grands chefs qui furent les amis de mon père, et qui ont fait l'un et l'autre pour le Vietnam le plus douloureux des sacrifices celui de la mort de leurs fils : Henri Leclerc de Hauteclouque et Bernard de Latre de Tassigny.

Comment, enfin, oublier cette fraternité par le sang versé dont j'ai été témoin dans tous les hôpitaux du sud jusqu'au nord, où blessés français et vietnamiens s'efforçaient à sourire à la très humble "petite visiteuse" que j'étais ?

Merci, merci encore du fond de mon cœur pour l'action de vos légions dans mon pays déchiré, appauvri, meurtri.

Je sais combien mon père, lorsqu'il présidait le gouvernement du Vietnam, était attaché à développer l'armée vietnamienne, afin qu'elle prenne une part toujours plus grande de son juste combat, au côté du corps expéditionnaire français. Patriote ardent, il savait que le Vietnam avait besoin d'un allié fiable. Et tout naturellement que cet allié était la France. Jusqu'à ses derniers instants mon père était resté fidèle à cette vision.

Comme mon père, j'ai le ferme espoir qu'un jour le Vietnam, revenu dans les camps des nations démocratiques, rendra à la France la place privilégiée que l'histoire lui a donnée.

Ames Errantes à la pagode en août.

Après un court propos du conseiller général P. Souweine, l'assemblée se réunit pour un apéritif d'honneur offert par la municipalité de Vincennes. Une cinquantaine de membres et amis se retrouvèrent ensuite pour le déjeuner-baguettes traditionnel au château d'Or, où M. Jean Clouet nous fit l'honneur de nous rejoindre pour le verre de l'amitié.

SECTION DU VAR

Président : Colonel Etienne
31, rue d'Alger
83000 Toulon

Les cérémonies anniversaires du 9 mars 1945 se sont déroulées à Toulon sous la présidence du Dr Trucy, sénateur-maire de Toulon, en présence des hautes autorités civiles et militaires et devant l'assistance nombreuse de 220 anciens d'Indochine et des représen-

tants de 17 associations patriotiques.

Après avoir déposé une gerbe au monument aux morts, le colonel Etienne prononça une allocution rappelant les 30 années de guerres dont souffrit l'Indochine et la mémoire des 100 000 morts des deux guerres franco-japonaise et franco-vietminh.

Les honneurs militaires étaient rendus par un détachement du 35ème RA. Puis une messe solennelle fut célébrée en l'église Saint-Louis par Mgr Forno, vicaire-général, dont l'homélie évoqua les tragiques événements du 9 mars 1945, le coup de force japonais, la résistance des Français, les combats et les pertes.

La journée se termina par un excellent repas vietnamien à la salle des fêtes de la mairie de Toulon.

27 mars — Conférence de Mme Fasquel-Rageau, conservateur en chef des bibliothèques de France, chargée de la bibliothèque du musée de l'homme, et en mission auprès de l'Ecole Française

d'Extrême Orient, sur "la mission et l'action menée par l'EFEO de sa création à nos jours".

17 avril — Conférence de l'adjutant-chef Martin, président de l'ACUF du Var, sur les "Boat People".

27 avril — Journée de la déportation : participation du président, du drapeau et d'une délégation de la section à la cérémonie organisée par le préfet du Var au mémorial aux morts d'Indochine de Fréjus, à la mémoire des martyrs des camps de Hoa Binh et de la Kampetai.

27 avril — Comité de l'ouest varois. Le nouveau président du comité, M. Papadacci, fils de "marsouin" et professeur d'histoire au collège de Sanary, est présenté aux membres du comité par le président de section, à l'occasion d'une réunion amicale au Parc Hôtel de Sanary.

2 mai — Conférence de l'amiral Ortolan de l'Académie du Var : "une dernière guerre de 30 ans".

6 mai — A Cagnes-sur-mer, organisation par l'UNP d'une exposition sur l'Indochine, avec la participation de notre section, qui a prêté son exposition composée de huit panneaux relatant l'histoire commune franco-Indochinoise, un jeu de 36 photos, 1 vidéo-cassette et un texte de causerie.

7 mai — Décès du médecin en chef Le Damany, ancien médecin-chef du camp retranché de Dien Bien Phu. Il était membre de la section depuis 1988 et président départemental de l'amicale des anciens de DBP. Ce camarade de combat, célèbre et modeste, était aimé de tous ceux qui avaient eu la chance de le connaître.

SECTION DU VAUCLUSE

Président : M. Pierre Hardy
30, allée des Jonquilles
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

Suite à l'assemblée générale et à notre réunion mensuelle du 5 avril 1991, voici la composition de notre bureau : président d'honneur : général Jean Lagier — président : M. Pierre Hardy, 30 allée des Jonquilles 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue — vice-président et trésorier : M. Georges Dupuy, 10 résidence Beau Soleil. St-Jean 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue — secrétaire : M. Robert Montpellier, quartier de l'Arduze, 84250 Le Thor — membres du bureau : M. Roger Desay — M. Julien Garcia — M. Gilbert Monaury — M. René Sanquer — porte-drapeau : M. Robert Martin — suppléant : M. Rémi Dominici.

Nous avons appris le décès d'une

ancienne adhérente, Mme Laure Bourcier, n° matricule 860. Sa fille, Mme Josette Gaston a repris le flambeau de sa mère et adhère à notre association. Bel exemple de fidélité !

Un autre décès nous a profondément marqués. M. Georges Dupuy est mort à son domicile le 14 mai dernier. Il était vice-président et trésorier de la section depuis la fondation de celle-ci le 22 septembre 1985. Ses obsèques ont été célébrées dans une grande émotion le 16 mai à l'Isle-sur-la-Sorgue.

SECTION DE LA VIENNE
Président : Général Michel Pussiau
10, rue Saint-Denis
86000 Poitiers

A l'occasion du nouvel an, réunion déjeuner le 6 janvier au cercle de garnison de Poitiers, avec galette des rois en ce jour de l'Épiphanie. Réunion fort sympathique qui a permis au président d'accueillir ses nouveaux adhérents.

Assemblée générale le 16 mars à Poitiers au quartier Aboville, sous la présidence du général Simon, président national. A cette occasion, le général Simon a remis officiellement à la section de la Vienne son drapeau, qui fut béni par le père Savattier, aumônier militaire de la garnison, au cours de l'office religieux célébré à la mémoire de tous les morts d'Indochine et des martyrs poitevins — Jean-Charles Cornay et Théophile Vénard — canonisés à Rome le 19 juin 1988 en même temps que 115 autres martyrs du Viet-Nam. Une gerbe fut ensuite déposée au pied du monument aux morts de l'Artillerie du Quartier Aboville (ancienne école d'artillerie de Poitiers) par le général Simon, le général Pussiau et Mme Nguyễn, fille du lieutenant Brumlot tué à Langson en 1945, choisie par la section comme marraine de son drapeau. Un vin d'honneur offert aux autorités présentes et aux nombreux présidents d'associations venus avec leur drapeau, ainsi qu'un déjeuner clôturèrent ces manifestations auxquelles prirent part également les présidents des sections de Vendée et des Deux-Sèvres de l'ANAI et leur drapeau.

SECTION DE L'YONNE
Président : Colonel Max Coet
10, rue Champ Vilain
89400 Cheny

Le 23 février 1991, le comité de Sens a réuni son assemblée générale. Après lecture du rapport moral, financier et

d'activités approuvé à l'unanimité, les présidents se rendirent dans les salons de l'hôtel de ville de Sens où la croix de chevalier de la Légion d'Honneur fut remise à Mgr Jacq par le colonel Jarry, président du comité, en présence de nombreuses personnalités dont Mgr Defois, archevêque de Sens, M. Auberger, député, et M. Braun, maire de Sens.

Un repas termina cette journée de cohésion.

Le 3 mars 1991, le comité d'Avallon a réuni son assemblée générale en présence de M. le sous-préfet d'Avallon et du général Bonichon, président d'honneur.

Dépôt de gerbe au monument aux morts et repas de cohésion ont conclu cette journée.

Le 9 mars 1991, le comité de Joigny a réuni son assemblée générale en présence du colonel Coet, président départemental. Pour commémorer l'attaque japonaise et honorer les victimes, une gerbe fut déposée par le président Valet au monument aux morts.

L'habituel repas de cohésion termina heureusement cette journée.

Le 9 mars 1991, le comité de Saint-Florentin a commémoré l'attaque japonaise en Indochine et déposé une gerbe au monument aux morts, en souvenir des victimes de ce coup de force.

Le 13 mars 1991, le président Valet, du comité de Joigny, a fait une conférence sur l'Indochine dans les salons de la Halle aux grains de Joigny devant quatre-vingts personnes. Cette conférence a été faite à la demande du club des anciens du Jovinien.

Le 5 mai 1991, 11ème assemblée

générale de la section à Saint-Florentin, en présence du colonel Bachmann, vice-président de l'ANAI, de Mme Pieri, directeur départemental de l'ONAC, représentant le préfet de l'Yonne, de M. Lancray, conseiller général et maire de Saint-Florentin, et du colonel Lagarenne, commandant d'armes.

Le 7 mai 1991, le comité de Sens a commémoré la chute de Diên Biên Phu par une messe à la cathédrale, dite par Mgr Jacq à 18 heures, et un dépôt de gerbe au monument aux morts à 19 heures.

Tous les comités étaient représentés par leurs drapeaux et de nombreux adhérents.

Nos félicitations à l'adjudant-chef Chassagnol qui a reçu des mains du Lt-colonel Coet, la croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

SECTION DES YVELINES
Président : Général Paul Renaud
82, avenue Fourcault de Pavant
78000 Versailles

L'événement du trimestre a été la remarquable conférence "Vérité sur le Viet-Nam d'aujourd'hui", donnée le 23 mars à la mairie de Versailles par M. Michel Tauriac, écrivain et grand reporter.

A travers 240 diapositives de grande qualité, 150 adhérents et sympathisants ont pu partager toute la sensibilité du conférencier décrivant le drame actuel des Vietnamiens dans une fin de règne catastrophique. Tristesse, mais aussi espoir dans les qualités d'un peuple, qui ont inspiré à Michel Tauriac son roman "Jade".

DRAPEAUX BRODÉS
J. C. ROBERT
30 AVENUE D^R PAUL DURAND
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TEL: 75-08-24-87 B.P. 22

**VENTE DETAIL
TOUTES
DECORATIONS**



**Monsieur découvrez,
comment EPICOURG à la
graine de courge peut améliorer
votre confort personnel
en vous débarrassant d'une envie
pressante et bien gênante !**

Monsieur, 40 ans c'est l'âge d'OR pour un homme, c'est aussi le début de troubles légers mais qui ne feront que s'amplifier avec les années. 50, 60, 70... ans, qui se manifestent par des modifications de la miction (action d'uriner) tels que : **diminution du débit urinaire, besoin d'uriner plus fréquent et surtout obligation de se lever la nuit, parfois plusieurs fois, etc...**

Ces troubles, il ne faut pas vous voiler la face, sont souvent les prémices à de futures affections prostatiques.

La cause profonde de ces troubles vient essentiellement du vieillissement des muscles et glandes sexuelles qui ont alors besoin d'un tonifiant.

La tradition attribue à la graine de courge des vertus régulatrices des fonctions et des glandes sexuelles masculines. Votre grand-mère avait bien raison lorsqu'elle conservait la graine de courge pour votre grand-père ...

En Allemagne comme aux USA !

La Science, aujourd'hui, confirme les vertus et les bienfaits de la graine de courge. En effet, des médecins ont découvert que certains aliments riches en acides gras insaturés entraînent un rajeunissement de la prostate.

Les résultats d'expérimentations cliniques effectués tant par le service d'Urologie de l'Hôpital de Rosenheim en Allemagne que par le Docteur Cooper de Los Angeles, ont démontré que les vertus traditionnelles de la graine de courge étaient réelles.

Epicourg breuvage tonique, à base de graines de courge, permet d'éviter ces troubles de la miction, de les atténuer, voir même de les supprimer.

La cure d'EPICOURG dure 3 mois et les premières manifestations de l'amélioration apparaissent environ 3 semaines après le début de la cure.

EPICOURG est un breuvage qui se prend tous les matins au petit déjeuner avec une cuillère .

**3 Plantes
qui prennent soin de vous**

**Conservez, améliorez,
développez votre mémoire
grâce aux vertus étonnantes du
Ginkgo Biloba**

A toutes les périodes de l'existence les propriétés du Ginkgo Biloba sont étonnantes pour ceux qui ont besoin de conserver, d'améliorer, de développer ou de stimuler leurs facultés intellectuelles :

Principalement

Les personnes âgées qui veulent améliorer leur mémoire, leur concentration, leur attention.

Les enfants et les adolescents pour contribuer au développement de leur intelligence.

Les étudiants, cadres, professions libérales en périodes d'intenses activités cérébrales : examens, concours, créations, etc ...

L'arbre de longue vie ...

Né il y a plus de 250 millions d'années, le Ginkgo Biloba est un arbre mythique. Selon la tradition Indienne il rentre dans la composition du Soma, "potion magique" qui s'opposerait à la destruction du corps et qui permettrait de "vivre dix mille étés..."

Les extraits de Ginkgo Biloba sont particulièrement efficaces au niveau du système vasculaire, notamment dans la microcirculation.

Ces extraits exercent également d'excellents effets sur le métabolisme cellulaire et luttent contre les radicaux libres, redoutables agents du vieillissement de l'organisme humain.

2800 ans avant Jésus-Christ !

Les vertus thérapeutiques du Ginkgo Biloba ont été pour la première fois relatées dans un ouvrage célèbre paru vers 2800 ans avant Jésus-Christ.

Les plus antiques et les plus massifs des Ginkgo Biloba prospèrent en Asie. En Corée le plus vieux est âgé de onze siècles mesure 31 mètres pour une circonférence de 17 m. Au Japon le célèbre Ginkgo Biloba de Sendaï à 1250 ans ...!



MEMORIS, complément alimentaire, est un produit naturel, ne comprenant que des extraits de Ginkgo Biloba et du Phosphore en oligo-élément, qui agit progressivement sur la mémoire, l'intelligence et le vieillissement; il est donc conseillé de suivre régulièrement plusieurs cures par an.

BON POUR UNE DOCUMENTATION COMPLETE à retourner à
DIAMANT 25 Rue Boschot 94120 FONTENAY SOUS BOIS - Tél.: (1) 48.75.57.13

NOM _____
Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____
Ville _____
Date de naissance : / /



**Vos articulations !
Découvrez avec**

**l'Harpagophytum ou Griffes du
Diable leur meilleur ami...**

15 Millions de Françaises et de Français de tous âges, sont des souffrants des articulations y compris les articulations de la colonne vertébrale !

Ces douleurs qui peuvent amener des déformations des mains, poignets et doigts, et des pieds chez la femme provoquent souvent chez l'homme une ankylose, des problèmes de hanches et des troubles de la marche.

Griffes du Diable !

L'Harpagophytum procumbens : griffe du diable ou racine de Windhoeck qui vient de faire ces dernières années l'objet de très nombreuses publications apporte une réponse aux souffrants de rhumatismes inflammatoires ou arthrosiques.

L'Harpagophytum est la plante qui apporte un soulagement à vos articulations en cas de crise douloureuse, qui vous permet de redonner une souplesse étonnante à vos articulations et vous assure un bien-être général.

Vous ne deviendrez peut-être pas un ou une gymnaste, mais vous baisser ou prendre un objet ne sera plus un calvaire.

**Parce que votre alimentation
ne vous apporte plus les éléments
indispensables à votre organisme !**

DIARPAGO, complément alimentaire, est un produit naturel qui n'utilise que la seconde racine de l'Harpagophytum, laquelle contient plus de 3% d'iridoïdes, associée avec les oligo-éléments, indispensables aux processus enzymatiques des cellules du cartilage et des os, suivants : Cuivre, Zinc, Phosphore, Soufre, Fluor et Cobalt.

DIARPAGO agit aussi bien en cas de crise aiguë que pour un entretien régulier.

DIARPAGO est en outre dépourvu de tout effet secondaire et ne contient ni sucre ni alcool.

Désire recevoir la documentation suivante

- O / EPICOURG :
- O / MEMORIS :
- O / DIARPAGO :

André Méric, notre ami

Né en 1913, combattant de 1939-1940, médaillé militaire, prisonnier de guerre, interné au camp de représailles de Rawa Ruska, sénateur pendant quarante ans, ministre des Anciens Combattants pendant trois ans, M. Méric vient de quitter le gouvernement.

C'est lui qui avait préparé et fait voter la loi du 31 décembre 1989 pour les prisonniers du Viêt-Minh. Il était en train d'analyser les difficultés d'application de la loi du 6 août 1948 aux prisonniers des Japonais. Il venait d'augmenter les pensions des veuves de guerre.

Par ailleurs, soucieux de clarté, il avait fait indexer le rapport constant sur des traitements réels et non plus sur un grade inexistant. Il faisait étudier la simplification des structures provinciales emmêlées et des missions enchevêtrées du ministère et de l'office national. Il élargissait l'autonomie de l'Institution Nationale des Invalides.

C'est encore lui qui avait mis en chantier la nécropole nationale de Fréjus, agréant l'idée de la faire précéder d'une salle d'information sur la guerre d'Indochine pour avertir les pèlerins qu'ils seront témoins d'un offertoire et non visiteurs d'un dépositaire. Les retards de paiement du ministère de l'Intérieur ne lui

ont pas permis d'achever sa tâche. Un mois avant son départ, il inspectait les travaux du site et s'inclinait devant les morts.



Depuis bon nombre d'années la France a connu d'excellents ministres des anciens combattants. Les associations d'Indochine sont particulièrement reconnaissantes aux deux der-

niers, qui n'ont pas hésité à se pencher sur leurs problèmes. Nous avons répondu à leur loyauté par une loyauté semblable, expliquant nos difficultés et comprenant les leurs, laissant à d'autres l'agitation de la rue qui choque et l'agression verbale qui blesse.

Malgré sa carapace de parlementaire chevronné, je pense que M. Méric, honnête homme et patriote, a souffert des attaques incessantes dont ses entreprises étaient l'objet, alors que la vraie cible des intervenants aurait dû être le ministère des Finances. Une certaine campagne de désinformation se développait depuis un an sans que ses promoteurs — anciens combattants ou fonctionnaires — aient compris qu'ils sciaient la branche qui les portait. C'est une heureuse surprise que le nouveau gouvernement comporte encore un ministre des Anciens Combattants !

Pour toute son œuvre, à la consécration de laquelle il ne manquait plus qu'un an, pour sa condamnation sans équivoque du commissaire politique français du camp Viêt-Minh n°113, nous assurons M. Méric de notre souvenir respectueux, reconnaissant et fidèle.

Le Général de Division Guy SIMON

NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1er janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national. Le montant est de 85 F depuis le 1er janvier 1990.

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peu-

vent déduire de leurs impôts 40 % du montant de leurs dons. La procédure est simple :

— établissement d'un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

— envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire

à leur déclaration de revenus.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1er mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.